

LANDAISES

LANDES ATTRACTIVES

Royal Kids
Paradis des enfants

EMPLOI

Le Grand Dax
cherche à attirer

PATRIMOINE

L'abbaye de Sorde
gagne au loto

BOOM DES CONCIERGERIES

LAURÉAT UNE NOUVELLE VOITURE POUR ALPCD

L'auto-école de l'Association landaise pour le perfectionnement des conducteurs débutants (ALPCD) à Mont-de-Marsan va pouvoir financer un véhicule hybride pour ses cours de conduite à moindre coût dédiés aux jeunes de 18 à 25 ans en difficulté, afin de faciliter leur insertion professionnelle. Elle fait en effet partie des 10 lauréats régionaux de l'appel à projets #UtileEtSolidaire avec les jeunes, lancé par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et doté au global de 100 000 euros.



COUP DE BUZZ

SAINT-SEVER LE LOGO DU JUMELAGE AVEC PUENTE LA REINA

Le jury du concours de logo pour le 50^e anniversaire du jumelage entre Saint-Sever et Puente la Reina-Gares, en Navarre, a rendu son verdict. Il a été convaincu à l'unanimité par la touche contemporaine des arches évoquant à la fois le pont des Pèlerins de Puente et l'abbaye bénédictine de la cité landaise, dessinées par Franck Valayer, de l'agence de communication Crème Brûlée, à Tournefeuille (31).



SALON LA FÊTE DU LIVRE DE JEUNESSE

Après Seignosse l'an passé, le festival du livre Lire sur la vague s'installe au Sporting casino d'Hossegor, du 10 au 14 mai. Pour cette 9^e édition, le festival a choisi le thème de la fête et une programmation anniversaire avec les 20 ans de Cornebidouille et les 60 ans des Maximonstres. Pas moins de 3 000 enfants sont attendus sous un grand chapiteau de cirque où seront organisés des jeux populaires revisités, des ateliers BD et manga et le traditionnel concours de dessins. Le tout en présence d'auteurs jeunesse comme Pierre Bertrand, Rascal et Kimiko

SOMMAIRE



4



12



14



16



24

4 FOCUS LANDES

Le boom des conciergeries
• Prestations VIP avec la Clef des Lacs
• Action-réaction avec la Conciergerie M
• Mère et fils à la tête de Cap Sud-Ouest Conciergerie

10 LANDES ATTRACTIVES

Royal Kids
Paradis des enfants

12 ACTU LANDES

Emploi : le Grand Dax cherche à attirer

14 ACTU LANDES

Dominique Peurière, nouvelle sous-préfète

16 ACTU LANDES

L'abbaye de Sorde gagne au loto

18 ACTU RÉGION

L'aéroport de Bordeaux étouffe son réseau

20 ON EN PARLE

24 ENTREPRISES

La Capeb vise le marché du patrimoine

26 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

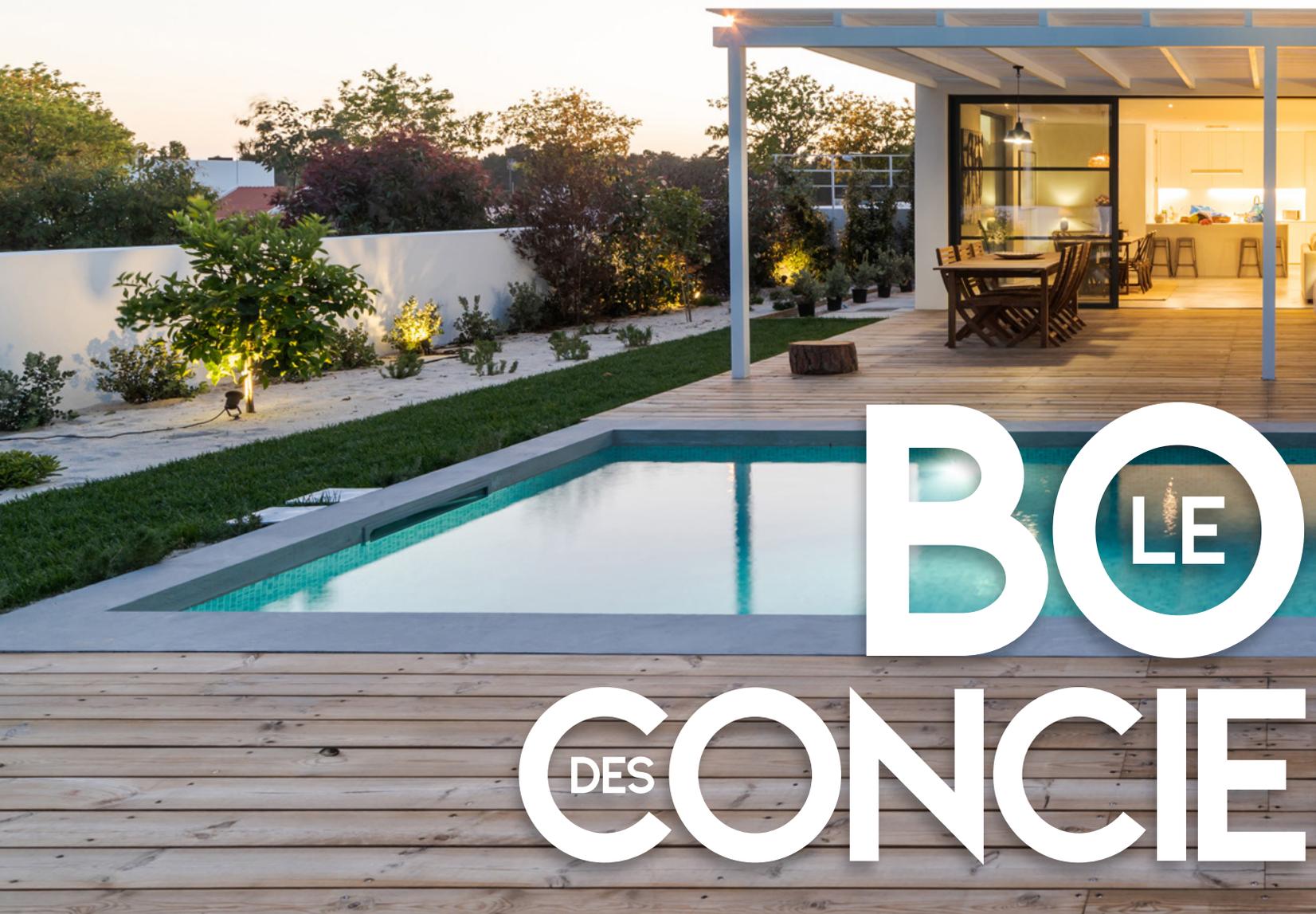
35 TENDANCES BOURSE

36 QUOI DE NEUF ?

Dax & Terra : nouveauté cosmétique

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax • Président honoraire : Jean-Louis DUMOLIA • Directeur de publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Rédactrice en chef : Nelly BÉTAILLE - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Rédaction : Julie DUCOURAU, Cécile AGUSTI, Hubert RAFFINI, Anne TAUTOU, Isabelle TRANCOEN, Christine LAMAISON • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Noëlle SANZ, Sarah ALBERT & Raphaëlle MOURET • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTTIER • Webmarketing : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCI • Service annonces légales et abonnements : Liliane DORRER • Service commercial marchés publics : Cathy DARTHENUCCQ - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU - c.clerteau@annonces-landaises.com • Publicité : Guillaume LALAU et Christine SABOURIN - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Dépôt légal à parution hebdomadaire • Parution le samedi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623183288 • ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,50 € • Abonnement annuel : 40 € • Membre de RésosHebdoEco





BO LE DES CONCIERGE

Nés dans l'hôtellerie de luxe, les services de conciergerie se développent désormais sur le marché de la location saisonnière et de la résidence secondaire. Encore confidentiel il y a quelques années, le secteur est en plein essor depuis le Covid. Les Landes n'échappent pas au phénomène.

Par Cécile AGUSTI

Dans les grands hôtels, le concierge est la clef de voûte d'un service personnalisé. Grâce à son carnet d'adresses, il s'attelle à satisfaire toutes les requêtes, même les plus singulières. C'est sur le même modèle que se développent les conciergeries privées depuis le début des années 2000.

Jusqu'à peu, le secteur restait plutôt confidentiel dans les Landes. Mais depuis la fin du premier confi-

nement, les sociétés fleurissent. Sur la cinquantaine qui ressortent d'une simple recherche Google, la majorité n'a pas deux ans d'existence. « Nous avons créé Cap Sud-Ouest Conciergerie à Capbreton en avril 2022, témoigne Victor Authiat. Depuis, une quinzaine d'autres entreprises ont vu le jour autour de nous. »

Comment expliquer un tel essor ? « Tout simplement parce qu'il y a une demande énorme », assure Ludvine Sorel. À la tête de La Clef des Lacs,

à Biscarrosse, elle reçoit « deux à trois appels de propriétaires par jour ». Même constat pour Édith Marion, créatrice de la Conciergerie M, à Linxe : « Je suis obligée de refuser trois à quatre maisons par semaine, tout au long de l'année. »

PRESTATIONS POUR PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Après le Covid, le département a connu un véritable engouement. De nombreux acquéreurs venus de



OM RGERIES

la région parisienne et des grandes agglomérations ont investi entre pins et océan, en quête d'espace et de liberté. « Mais les prix de l'immobilier se sont mis à flamber, reprend Édith Marion. Alors, pour rentabiliser leur investissement, les propriétaires ont mis leurs biens en location saisonnière. Et comme ils ne sont pas présents à l'année, il leur faut quelqu'un sur place pour s'en occuper. »

Création et mise en ligne des annonces, gestion des entrées et sorties des locataires, ménage entre deux occupants... la conciergerie agit en lieu et place du propriétaire pour optimiser l'occupation des logements. Les entreprises peuvent également visiter régulièrement les propriétés en basse saison pour s'assurer que

tout va bien, entretenir les espaces verts, coordonner des travaux mandatés par le propriétaire... Les offres VIP comprennent même des prestations pour les locataires : blanchisserie, activités, transport, services... « C'est une profession multi-casquettes », sourit Ludivine Sorel.

DES PROFILS DE CLIENTS VARIÉS

La clientèle des conciergeries privées est multiple. À côté des nouveaux arrivants qui louent pour rembourser leur crédit et des investisseurs qui souhaitent se constituer un complément de revenu, d'autres profils émergent. Victor Authiat est ainsi régulièrement contacté par des personnes qui héritent de maisons sur la côte.

« Ils se retrouvent du jour au lendemain avec un bien de famille qu'ils veulent garder, mais qu'ils ne peuvent pas entretenir. La location est leur seul moyen de le conserver en bon état. »

Même les résidents secondaires de longue date s'y mettent. Eux qui avaient l'habitude de laisser leur maison fermée 10 mois sur 12 osent désormais la location saisonnière. « Le développement d'Airbnb et des autres plateformes y est pour beaucoup, estime Ludivine Sorel. Longtemps, les gens ont été réticents à louer un bien dans lequel ils vivaient. C'est quelque chose qui est de moins en moins vrai. Surtout quand ils peuvent s'appuyer sur une conciergerie. Avoir une personne de confiance sur place, c'est rassurant. »



PRESTATIONS VIP AVEC LA CLEF DES LACS

Ludivine Sorel a choisi de se spécialiser dans le créneau très haut de gamme en proposant des prestations d'exception aux locataires des maisons dont elle s'occupe à Biscarrosse et Parentis-en-Born.

C'est en travaillant en agence immobilière sur le bassin d'Arcachon que Ludivine Sorel a eu l'idée de créer sa conciergerie de luxe. « De nombreux acquéreurs achetaient des biens pour les mettre en location une partie de l'année. Mais ils souhaitaient en déléguer l'exploitation. Or, si la plupart des agences immobilières proposent un service de gestion locative saisonnière, elles manquent souvent de personnel pour s'occuper des biens au quotidien. C'est là-dessus que j'ai décidé de me spécialiser. »

En 2021, elle crée donc La Clef des Lacs, à Biscarrosse où elle habite. « Sur Arcachon, il y a beaucoup de choix sur le marché de la conciergerie, moins dans le nord des Landes. Pourtant, il y a de la demande ici aussi pour gérer des propriétés haut de gamme, le créneau sur lequel je voulais me développer. Alors, je me suis lancée. » Grâce à un site internet soigné mettant en valeur ses services, des

contacts avec un grand nombre de prestataires et une flexibilité à toute épreuve, elle séduit rapidement sa clientèle cible. « J'ai à peu près deux à trois appels de propriétaires par jour, que je ne peux évidemment pas tous satisfaire. »

PACKAGE DE SERVICES SUR MESURE

Son succès vient de sa capacité à tirer tout le potentiel des biens de ses clients. En plus d'en assurer la gestion locative (de la création et diffusion des annonces jusqu'à l'état des lieux d'entrée et de sortie des locataires), elle optimise les chances de réservation en proposant un panel d'activités et de services VIP aux vacanciers qui y séjournent. Chaque locataire peut ainsi se créer un package sur mesure pour une villégiature ultra-personnalisée.

Dégustation de vin, chef à domicile, garde d'enfants, balades sur le lac de Biscarrosse en bateau, vols en avion, transferts en taxi, coachs, accompagnateurs pour des balades insolites, tours de paddle,

massage à domicile... Ludivine Sorel s'est entourée de multiples prestataires pour répondre au mieux aux attentes des voyageurs. « J'essaie d'étoffer le catalogue. Et je reste ouverte à tout type de demandes. Récemment, j'ai ainsi trouvé un guitariste pour un client qui voulait organiser une soirée. »

EMBAUCHE DE SALARIÉS

Après avoir débuté en micro-entreprise, Ludivine Sorel est passée en société depuis le début de l'année afin de pouvoir embaucher des salariés. « Je vais bien sûr continuer à travailler avec des prestataires extérieurs, mais je vais aussi constituer une équipe d'accueil et d'entretien de cinq à six personnes pour l'été. » Tout l'enjeu va être de trouver de la main-d'œuvre. « Il faut rendre le métier un peu sexy, même si faire des ménages, c'est rarement une vocation ! Pour augmenter mes chances de compléter mon équipe, j'ouvre les postes aux mineurs qui sont en demande de travailler. » Les contrats de 15 à 24 heures hebdo-

madaires, concentrées sur le week-end, sont idéales en complément d'activité ou pour des étudiants. La cheffe d'entreprise vise ainsi un chiffre d'affaires de 90 000 euros en 2023 et beaucoup plus les années suivantes. Car si elle cantonne pour le moment son activité à Biscarrosse et Parentis-en-Born, elle souhaite se développer vers Mimizan et Sainte-Eulalie-en-Born où la demande explose. Elle envisage également d'embaucher des salariés à l'année. « C'est une profession pas si saisonnière. Bien sûr, il y a un gros boom sur juillet-août, mais nous travaillons durant toutes les vacances scolaires et les week-ends. Cet hiver, notamment, nous avons accueilli beaucoup de personnes qui partaient d'ordinaire à la montagne... »



Vols en avion, coachs, accompagnateurs pour des balades insolites... Ludivine Sorel propose un large panel d'activités pour optimiser les chances de réservation

© D.R.



© D.R.



○○○

ACTION-RÉACTION AVEC LA CONCIERGERIE M

Reconvertis dans la conciergerie de luxe après le Covid, à Linxe, Édith et Christophe Marion misent sur la réactivité et le service pour satisfaire leurs clients.

Traiteurs sur les marchés, Christophe et Édith Marion ont vu leur activité s'effondrer lorsque le premier confinement a été mis en place. « Nous avons dû nous reconverter rapidement, témoigne Édith. Heureusement, nous avons vite compris tout le potentiel du marché de la conciergerie. J'ai une formation et une expérience dans l'hôtellerie et la gouvernance. Quant à mon époux, il est à ce point bricoleur et débrouillard que je l'appelle MacGyver ! Alors, on a lancé la Conciergerie M fin 2021. » Leur offre comprend l'intendance des résidences secondaires, les travaux intérieurs et extérieurs, l'entretien des espaces verts, l'accueil et la sortie des locataires, le ménage entre deux et la blanchisserie. Le couple intervient également pour répondre à tous les aléas pendant les locations, comme les pannes ou les pertes de clés. « C'est action-réaction ! À n'importe quelle heure, nous sommes là pour trouver des solutions et permettre aux vacanciers de passer le meilleur séjour possible. »

SEPT JOURS SUR SEPT DE MI-JUIN À MI-SEPTEMBRE

Installée à Linxe, la Conciergerie M a une activité très marquée par la saison. Plus que calme de novembre à février, elle démarre fort en mars avec la réouverture des villas. « C'est l'heure des gros ménages de printemps. Et après le pollen, on ressort les extérieurs. Généralement, ça nous prend plusieurs journées par maison. » À partir des vacances d'avril, les biens avec piscine chauffée commencent à se louer. L'activité se poursuit sur mai, « surtout cette année avec tous les ponts ». De mi-juin à mi-septembre, le rythme se fait plus intense. Édith et Christophe Marion travaillent sept jours sur sept. « Entre les entrées, les sorties et la blanchisserie de tout le linge de lit et de toilette, c'est du temps complet ! » À partir d'octobre, le couple répond aussi présent pour l'hivernage des maisons.

UNE MAIN-D'ŒUVRE DIFFICILE À TROUVER

La Conciergerie M gère 14 maisons à Vielle-Saint-Girons, Léon et Moliets-et-Maâ. « Le potentiel est démentiel et vu la demande, on pourrait faire beaucoup plus. Mais nous ne trouvons pas de personnel sérieux et motivé. Alors, on travaille seulement tous les deux. » Le couple sélectionne avec soin les biens dont il accepte de s'occuper. « Aujourd'hui, il y a tellement d'offres en location saisonnière



À partir des vacances d'avril, les biens avec piscine chauffée commencent à se louer

que ceux qui proposent le moins de prestations ne sont pas loués tout au long de la saison. Pour nous qui fonctionnons au forfait en fonction des services réservés, ça peut représenter un gros manque à gagner. Pour optimiser notre chiffre d'affaires, nous ne retenons que les maisons dont nous estimons qu'elles ont le meilleur potentiel. Et faute de main-d'œuvre, nous sommes obligés de refuser trois à quatre maisons par semaine, toute l'année. » Le planning 2023 de la Conciergerie M est d'ailleurs complet depuis septembre 2022 !

MÈRE ET FILS À LA TÊTE DE CAP SUD-OUEST CONCIERGERIE

Sylvie Castillon-Lafargue et son fils Victor Authiat gèrent intégralement les biens que leur confient leurs clients, autour de Capbreton.

La gestion locative saisonnière, Sylvie Castillon-Lafargue s'y est d'abord adonnée pour ses propres biens. « En 2021, quand des amis lui ont demandé de le faire pour leur compte également, elle a créé une micro-entreprise », explique son fils Victor Authiat. D'autant que le bouche-à-oreille aidant, de plus en plus de propriétaires ont souhaité faire appel à ses services.

Sentant le potentiel de développement de l'activité, mère et fils se sont associés pour créer Cap Sud-Ouest Conciergerie en avril 2022, à Capbreton. Depuis, leur planning ne désemplit pas. « Nous avons réalisé

90 000 euros de chiffre d'affaires sur notre première année. Et nous visons 150 000 à 200 000 euros en 2023. » Ce succès, ils l'expliquent par leur modèle d'entreprise familiale et par leur forte implantation locale. « Une mère et son fils, ça rassure... Tout comme le fait que nous soyons d'ici. Nous connaissons l'environnement et les bonnes personnes pour servir au mieux nos clients. »

UNE LARGE GAMME DE PARTENAIRES

Ils proposent une offre complète pour « embellir le quotidien des propriétaires ». Et leurs services vont bien au-delà de la simple gestion locative. « Nous accompagnons

nos clients dans tous leurs besoins : passage de sécurité après des intempéries, déclaration de sinistres aux assurances, suivi photo des chantiers lorsque des artisans interviennent sur les biens... Nous nous adaptons à toutes les demandes. La saison dernière, je me suis même retrouvé à meubler entièrement un appartement en un week-end pour le mettre en location la semaine suivante ! »

Cap Sud-Ouest Conciergerie s'adresse également aux locataires des biens en portefeuille. Tout est fait pour assurer leur bien-être. « Remplir le frigo avant leur arrivée ou leur organiser des activités, tout est possible. » L'entreprise a sélectionné une gamme de partenaires qui offrent des réductions à leurs hôtes.

Actuellement, Cap Sud-Ouest Conciergerie gère une trentaine de propriétés à Hossegor, Capbreton, Labenne, Seignosse et Angresse. « Vu la demande, nous pourrions aller jusqu'à une soixantaine, mais cela nécessiterait encore plus de personnel ! » Déjà, une vingtaine de salariés, d'auto-entrepreneurs et d'intérimaires travaillent pour l'entreprise qui ambitionne tout de même de se développer vers Vieux-Boucau, Moliets-et-Maâ, Messanges et Soustons.



ROYAL KIDS

PARADIS DES ENFANTS



Élodie et Romuald Vitrant ont quitté Castres, pour reprendre ces derniers mois, ce parc pour enfants à Mont-de-Marsan qui fête ses 10 ans cette année. Des projets plein la tête.

Par Julie DUCOURAU

Des années qu'ils avaient envie de tout plaquer pour reprendre un parc pour enfants avec mégastructures, toboggans et piscines à boules. L'idée avait déjà failli se concrétiser, il y a sept ans à Castres, dont Romuald Vitrant est originaire, mais l'accord n'avait pas abouti. « On a toujours eu ça en tête », confie le couple qui s'est vraiment décidé à changer de vie suite à une opération du cerveau d'Élodie : « C'était maintenant ou jamais, je vais bientôt avoir 40 ans ». La technicienne de laboratoire chez Pierre Fabre à Castres et le responsable d'exploitation chez un transporteur se mettent alors en quête. « On a visité des parcs en Auvergne [d'où elle vient, NDLR] et aussi en Bretagne où le site nous plaisait, mais était un peu petit pour nos projets. À Mont-de-Marsan, sur 2 000 m² avec ces hauts plafonds, il y avait une base originale, les propriétaires précédents avaient fait un sacré boulot pour transformer ce bâtiment industriel de stockage de bois en parc pour enfants. On imaginait tout à fait y apporter notre patte. Après avoir vu les lieux avec le cabinet d'affaires Simond, la décision a été prise en deux jours. »

POUR LE RUGBY AUSSI

Les Landes, ils ne les connaissaient qu'entre Biscarrosse et Mimizan pour les plages, l'été en vacances. « Une chose est sûre, il nous fallait une ville avec une école de rugby pour notre fils, Roméo, qui aura bientôt 10 ans, alors la Bretagne bof, bof... », témoigne le supporter du Castres Olympique qui a vu un signe dans le fait d'avoir regardé, par hasard à la télévision, la dernière finale perdue du Stade Montois pour l'accession en Top 14. Les Vitrant vendent alors leur maison dans le Tarn pour

disposer d'un apport, s'installent dans la préfecture des Landes, et Roméo s'inscrit chez les jaunes et noirs. « On a vu cinq banques et toutes étaient d'accord pour nous suivre alors qu'on ne connaissait personne ici. Ça reste un risque financier et on ne peut pas encore se racheter de maison. Mais on s'est dit que c'était le bon lieu. Comme Castres, Mont-de-Marsan est une ville à taille humaine et bel avantage, la côte n'est pas loin. » Mais pour les week-ends dans les vagues, il faudra repasser. Depuis la reprise du Royal Kids à la capacité maximum de 580 personnes, tous les samedis et dimanches sont occupés ici par les enfants qui courent et crient dans les tous sens, entre espaces anniversaire, discothèque de jour avec boule à facettes et autre jeu du palet et flipper. « C'est sans doute le seul endroit de la ville où on n'entend pas les avions de la base militaire décoller ! », rigole le gérant.

En tout cas, « certains nous ont pris pour des fous de démarrer une entreprise dans une ville où on ne connaissait personne. Comme on vient d'arriver, on n'a pas de réseau : par exemple s'il y a une fuite, il faut

trouver quelqu'un, ce n'est pas forcément une difficulté, mais du travail en plus. Beaucoup des fournisseurs de l'ancien propriétaire sont par ailleurs partis à la retraite, il a fallu redémarrer pas mal de choses à zéro. Mais tout est très motivant. »

APPORTER DU RÊVE

Parmi les nouveautés déjà implantées par le couple, les grands jeux gonflables, de course de pirates en éléphant géant, avec le choix de ne pas changer les tarifs pour attirer du monde, et « le bouche-à-oreille est bon ». L'espace d'accueil devrait bientôt être totalement repensé pour « apporter du rêve dès l'entrée, même si on est conscient qu'on n'est pas Disneyland ! » L'idée, en imaginant aussi des soirées magicien ou en développant l'accueil de centres de loisirs ou d'associations de parents d'élèves, est en tout cas d'en faire « un vrai lieu de vie pour les enfants », selon les Vitrant qui prévoient des surprises au fil des mois : « C'est un plaisir de faire plaisir aux enfants et on fait ça naturellement, ce n'est pas un métier où l'on peut se forcer ! »



Romuald (sous le déguisement de dragon) et Élodie Vitrant devant les 400 m² de mégastructure, toboggans, piscines à boules et pont de singes

EMPLOI

LE GRAND DAX

CHERCHE

À ATTIRER

Pour anticiper les mutations en matière d'emploi et de formation, l'agglomération dacquoise a présenté, courant mars, son « diagnostic emploi ». Principaux enseignements.

Par Julie DUCOURAU

Avec un taux de chômage « plutôt bas » à 7,5 %, « le Grand Dax est un territoire dynamique en matière d'emploi et de recrutement », a affirmé, en ouverture, Philippe Laffitte, maire de Oeyreluy et délégué communautaire dédié à l'emploi. Et de détailler les chiffres : 9 500 offres d'emploi en 2022, soit 30 % de plus qu'en 2021, un nombre de recrutements en augmentation de plus de 15 % et une part de CDI et CDD de plus de six mois en hausse de 24 %, en majorité dans les secteurs des services, de l'hôtellerie-restauration, des activités liées à l'emploi, la santé, l'action sociale et les services à la personne. Dans ce contexte, « il faut continuer à attirer et conforter les entreprises employeuses, accompagner les changements et proposer des formations », a-t-il ajouté, aux côtés du sous-préfet des Landes, Thierry Baron, et du vice-président du Grand Dax, Grégory Rendé, devant un parterre de représentants d'entreprises d'intérim, de Pôle emploi, ou d'autres institutionnels.

INTÉRIM ET MICRO-ENTREPRISES

Le « diagnostic emploi » qui a suivi, a permis de mieux comprendre les besoins du territoire. Avec le concours de l'État et du ministère du Travail, Nathalie Dubourg pour l'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes) a notamment fait état d'une agglomération où le solde migratoire est positif, mais où le vieillissement de la population en cinq ans est en hausse de 12 % chez les plus de 60 ans, avec un recul de 8 %

des 15-29 ans. La proportion d'actifs en emploi est plus faible qu'au niveau départemental (- 2,4 points), avec une part de cadres moins importante qu'au niveau national (10 % contre 17 %), et un recours à l'intérim plus fort qu'ailleurs (quatre offres d'emplois sur 10, + 17 pts par rapport à la moyenne départementale). À noter aussi un taux de pauvreté à 13,3 % de la population, supérieur à celui du département (+ 1,8 pt).



Dans la construction, la tension sur le recrutement est généralisée avec des besoins en plâtriers, plaquistes, couvreurs, plombiers, maçons, charpentiers

© CDM



Côté entreprises, seules 46 sociétés ont plus de 50 salariés, pour environ 30 % de micro-entrepreneurs et huit établissements sur 10 ayant moins de 10 salariés. Point fort du territoire, environ 260 entreprises nouvelles s'implantent chaque année.

COMMENT FAIRE VENIR DES INDUSTRIES ?

Lors du focus sur l'industrie où, selon l'Afpa, « les infrastructures et le foncier permettraient de nouvelles installations », Sylvain Foix, directeur du développement économique au Grand Dax a avancé : « Nous avons un problème pour attirer des entreprises industrielles de taille critique, c'est un enjeu majeur car elles apportent des fonctions de qualité avec des cadres et techniciens supérieurs. On ne peut se satisfaire de la situation malgré des évolutions positives ; nous allons engager des démarches et des projets pour élever le niveau de cette filière. »

Côté construction, « la tension sur le recrutement est généralisée », avec des besoins en plâtriers, plaquistes, couvreurs, plombiers, maçons, charpentiers, tandis que 30 % des salariés ont plus de 50 ans et que se développent « les micro-entreprises avec un chiffre d'affaires moyen de 6 000 euros », a souligné Nathalie Dubourg. Le secteur automobile, lui aussi, peine à recruter et

souffre d'absence de formation sur le secteur. Pour Grégory Rendé, avec les mutations du parc automobile, « il est important de mettre les moyens nécessaires pour former les futurs mécaniciens qui ne mettront plus les doigts dans le cambouis, mais dans l'électrique à l'avenir. »

MISER SUR LA FORMATION

Autres enjeux associés : le logement qui est souvent un problème pour les classes moyennes, avec beaucoup de studios dédiés aux curistes et peu d'appartements grand format en ville, ou encore la mobilité avec des refus de postes pour des problèmes de voiture.

Le diagnostic désormais posé par le comité de pilotage, « la deuxième étape va démarrer par l'organisation de groupes de travail pour des actions concrètes à mener avec les acteurs du territoire qui souhaitent y participer », a fait valoir Muriel Muscat, chargée de mission au Grand Dax. Parmi les premières pistes : travailler à de nouvelles zones d'activités économiques ou industrielles, initier des « parcours découverte d'entreprises » pour les demandeurs d'emploi, former des personnes éloignées de l'emploi à une reprise d'activité ou développer la formation en proximité géographique. En tout cas, « il va falloir réussir à associer plus les entreprises à cette suite », a conclu le sous-préfet, Thierry Baron, pour qui « le plus facile a été fait avec ce diagnostic, alors bon courage à tous ! »

DOMINIQUE PEURIÈRE

NOUVELLE

SOUS-PRÉFÈTE

Par cette création de poste, la préfecture des Landes voit ses équipes renforcées avec cette secrétaire générale adjointe aux missions départementales, cumulant une compétence plus particulière sur l'est du territoire.

Par Julie DUCOURAU

Lors de la présentation de la nouvelle sous-préfète chargée de mission qui a pris ses fonctions ce 3 avril, Françoise Tahéri, préfète des Landes, a souligné qu'il n'était « pas ici question de créer une nouvelle sous-préfecture », aux côtés des arrondissements de Mont-de-Marsan et Dax, celui de Saint-Sever ayant été supprimé en 1926. « Ce nouveau poste ainsi que l'arrivée de deux autres agents correspondent à la volonté forte des autorités, du président de la République, de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur, de renforcer les équipes au niveau départemental », dans ce territoire à la forte dynamique démographique, a-t-elle fait valoir, estimant que ce renfort à Mont-de-Marsan permettrait au secrétaire général de la préfecture, Daniel Fermon, d'être « aussi très présent sur la côte ».

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR AUX LANDES

Dominique Peurière, nommée pour trois ans dans le cadre de la réforme préfectorale, a des missions d'envergure départementale, comme le pilotage du dossier GPSO (LGV), le suivi des politiques avec l'Agence nationale de cohésion des territoires, ou le renforcement de l'agenda rural (déploiement des Maisons France Services, des thématiques santé, mobilité ou logement...). Plus particulièrement, la nouvelle secrétaire générale adjointe de la préfecture devient la référente des élus de l'est du département, sur les communautés de communes Landes d'Armagnac, Villeneuve en Armagnac landais, Pays grenadois, Aire-sur-l'Adour et Chalosse Tursan.



DOMINIQUE PEURIÈRE

Avec une carrière essentiellement au ministère de l'Intérieur côté police, cette haute fonctionnaire depuis 2016, a été, ces dernières années, sous-préfète à Nogent-sur-Seine (Aube), puis à Pithiviers (Loiret). Les Landes, Dominique Peurière les connaît surtout pour leurs traditions festives puisque c'est le département natal de son conjoint. « Cette création de poste est un nouveau challenge professionnel, a-t-elle dit. Mon but est d'accompagner le territoire dans son développement. »

LES ANNONCES LANDAISES

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

40€ TTC

magazine + site internet

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé



6 MOIS = 25 €

1 AN = 40 €

2 ANS = 59 €

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : **Liliane Dorrer**

contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

PATRIMOINE

L'ABBAYE DE SORDE

L'abbaye de Sorde est le monument de la région Nouvelle-Aquitaine retenu comme site emblématique de la Mission patrimoine 2023, portée par Stéphane Bern. Son église Saint-Jean-Baptiste, propriété de la commune, bénéficiera de la dotation du loto pour accélérer sa rénovation.

GAGNE AU LOTO

Par Anne TAUTOU

La spectaculaire abbaye Saint-Jean de Sorde compte parmi les 18 sites emblématiques français de la Mission patrimoine 2023. « C'est une très bonne nouvelle, d'abord pour la reconnaissance du site et ensuite celle de notre village et de son histoire, confie Françoise Laborde, maire de Sorde-l'Abbaye. Nous avons la chance d'avoir un très beau patrimoine, mais il représente aussi une lourde charge pour une commune de 642 habitants dont le budget de fonctionnement s'élève à 450 000 euros. C'est donc une aide inespérée ! » Classé monument historique et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, le site qui comptabilise 10 000 visiteurs par an, bénéficiera d'une dotation du loto d'un montant maximum de 500 000 euros sur les 6 millions de travaux prévus pour la restauration de l'église. « En tant que bâtiment classé monument historique, une enveloppe globale de 4 millions d'aides de l'État, de la région et du département lui sera attribuée », précise Jean Mortier, délégué départemental des Landes pour la Fondation du patrimoine. « Reste à trouver plus d'un million. Nous espérons que les gens participeront massivement au loto, dès le 1^{er} septembre. En parallèle, on va monter une opération de mécénat et aller frapper

aux portes des entreprises. La visibilité nationale offerte par le loto du patrimoine, devrait inciter aux dons. »

DES TRAVAUX URGENTS

C'est le travail de plusieurs années de collaboration entre le département des Landes, la communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et la commune de Sorde, qui aura permis d'élaborer un plan de gestion et d'établir un diagnostic sanitaire. « Le site fait l'objet d'une convention tripartite depuis 2019. Avant, les travaux étaient réalisés au coup par coup », explique Françoise Laborde.

Aujourd'hui, il faut aller vite car le diagnostic a révélé des infiltrations d'eau qui menacent la toiture et la charpente et les fissures apparentes rappellent l'urgence des travaux. La première tranche qui devrait débiter fin 2023, consistera à mettre l'église hors d'eau avec la restauration du clos et du couvert de l'église. À l'intérieur, l'ensemble des parements et décors peints devront aussi être restaurés. « Devant l'ampleur des travaux, les trois collectivités landaises ont sollicité la Fondation du patrimoine pour porter collégalement leur candidature à la Mission patrimoine », rappelle Jean Mortier.

Les deux tranches suivantes seront consacrées à la mise aux normes du système électrique, avec la création d'un éclairage liturgique et la mise en valeur architecturale, ainsi que la mise en accessibilité de l'église, mais il faudra une fois encore aller rechercher de nouveaux financements.



Fondé au X^e siècle sur les vestiges d'une villa gallo-romaine, cet ensemble se compose de l'église ouverte à l'année, de bâtiments monastiques qui se visitent d'avril à novembre et d'un logis abbatial

UNE DYNAMIQUE DE MISE EN VALEUR

La commune travaille en parallèle à son homologation au label Petites Cités de Caractère®. Ce dossier est indissociable de l'abbaye car, fait rare, elle se situe au cœur du village, et non à l'extérieur comme traditionnellement. « Nous devons valoriser notre patrimoine et redynamiser notre bourg. C'est important de rendre la commune attractive et aussi de veiller à ce que des jeunes viennent s'y installer pour la faire vivre », développe l'élue. Ainsi de nombreux projets d'aménagements portant sur les entrées de village et la place centrale, la création de stationnements ou encore la mise en place d'un demi-échangeur pour diriger les camions en dehors du village, participeront à la dynamisation de Sorde et à la valorisation de son patrimoine. « Nous montons également un projet d'économie sociale et solidaire pour revivifier le bourg, avec la création d'un espace boulangerie/petite épicerie, d'un café/médiathèque, d'un habitat pour les seniors, de jardins participatifs en permaculture... Ce sont des projets à moyen et long terme, bien sûr. »



INVITATION À LA VISITE

L'abbaye qui vient de rouvrir à la visite propose après un an et demi de travaux, la découverte du cryptoportique (galerie souterraine voûtée) restauré, de nouveaux aménagements, d'un parcours sonore insolite et d'une riche programmation culturelle en journée et en nocturne. À noter le 3 juin, une conférence présentera les recherches en cours dont le site fait l'objet, pilotées par l'Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA) de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Elles concernent les transformations et les aménagements qui se sont opérés depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle.

L'AÉROPORT D ÉTOFFE SON R

En annonçant l'arrivée de 13 nouvelles lignes (dont trois inédites), 92 destinations et 700 000 passagers supplémentaires attendus en 2023, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac continue sa reconstruction post-Covid. Le 8^e aéroport français prévoit de retrouver en 2027 le niveau d'activité de 2019.

Par Nathalie VALLEZ

SIMON DRESCHEL

Directeur de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac



Avec 5,7 millions de passagers en 2022, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac continue de reconstruire son réseau. Lors d'une conférence de presse, son directeur, Simon Dreschel, a fait part des ambitions de son équipe pour les années à venir : 6,4 millions de voyageurs sont attendus en 2023. Son développement stratégique prévoit d'atteindre 7,8 millions de personnes en 2027, soit l'équivalent de 2019, l'année de référence. « C'est un développement raisonné », confirme-t-il.

3 DESTINATIONS INÉDITES

L'aéroport propose ainsi 128 liaisons directes dont 13 nouveautés. La plupart sont des renforts ou des reprises de lignes momentanément interrompues : Copenhague (Norwegian), Munich (Lufthansa) Düsseldorf, Hambourg, Héraklion et Calvi (Volotea), Djerba et Tunis (Nouvelair), Venise (Ryanair), Toulon (easyJet), ainsi que trois nouvelles lignes inédites : Eindhoven (Transavia), Stuttgart (Volotea) et Paphos - Chypre (Ryanair). « Cela représente une augmentation de 12 % du nombre de sièges », remarque Simon Dreschel. 24 compagnies aériennes desservent l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, dont une nouvelle, Transavia, et une de retour, Nouvelair.

HUBS VERS L'INTERNATIONAL

Parmi les axes forts du développement des lignes, l'aéroport soigne son maillage avec les hubs intercontinentaux afin de faciliter les destinations long-courriers. 11 hubs sont actuellement accessibles depuis Bordeaux : Amsterdam, Barcelone, Bruxelles, Casablanca, Francfort, Istanbul, Madrid, Munich, Montréal, Paris Charles-de-Gaulle, Zurich et Dublin. L'aéroport entend développer sa connectivité avec l'Afrique et le continent américain.

« Un développement raisonné »

E BORDEAUX

ÉSEAU



L'AÉROPORT EN CHIFFRES

128 lignes, dont **13** nouvelles
92 destinations
24 compagnies, dont **2** nouvelles :
 Transavia et Nouvelair
23 pays desservis
12 % de sièges supplémentaires



PAS PLUS DE 70 % DE LOW COST

Le directeur de l'aéroport a également fait part de sa volonté de garder l'équilibre entre les vols low cost et traditionnels. Trois compagnies low cost (easyJet, Ryanair et Volotea) assurent actuellement près de 70 % du trafic. Un seuil à ne pas dépasser, accompagné d'une diversification du portefeuille de compagnies. L'équipe privilégie également les segments à forte valeur ajoutée. Elle cible les compagnies qui desservent les hubs (Air France, KLM, Lufthansa, IAG, Turkish Airlines) et se prépare à développer de nouveaux marchés vers l'Union européenne (en particulier l'Allemagne, la Scandinavie et l'Est), les Caraïbes, l'Amérique du Nord, le Proche et Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et de l'Ouest.

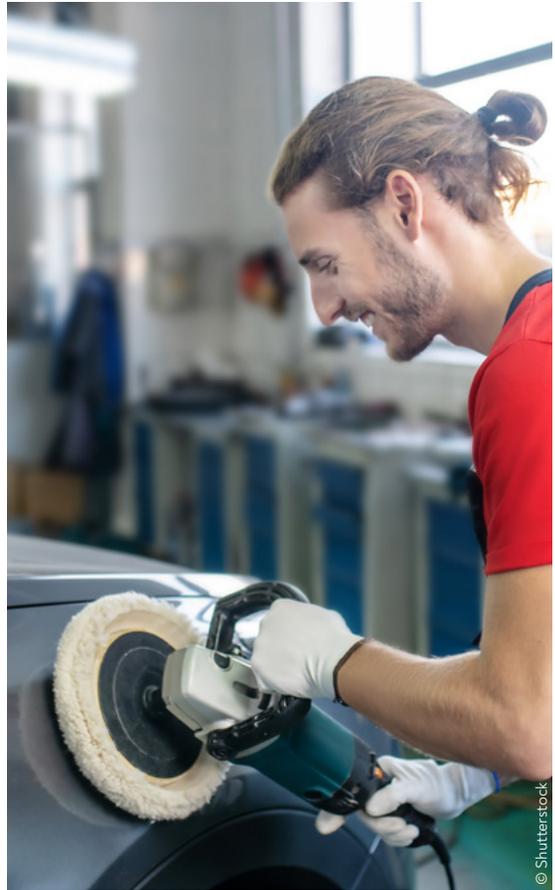
LIGNE DIRECTE BORDEAUX-NEW YORK

Simon Dreschel n'a pas caché son ambition de développer une ligne directe vers les États-Unis, à commencer par New York : « Nous recherchons un partenaire, en effet, a-t-il confirmé. C'est un beau dossier », précisant au passage que l'A321neo serait tout adapté : « C'est un avion compact qui permettrait de faire du long-courrier et de traverser l'Atlantique, tout en étant adapté à notre volume de passagers. » Une nouveauté pour 2024 ?



CARROSSERIE LE CFA DE MONT-DE-MARSAN S'AGRANDIT

Pour faire face à l'augmentation de son effectif en CAP de réparation de carrosserie, passé de 26 à 36 apprenants en contrat d'apprentissage entre 2022 et 2023, la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine (CMA NA) 40 vient d'inaugurer l'extension de son centre de formation des apprentis (CFA). L'espace de 120 m², situé dans les anciens locaux du CFA de Mont-de-Marsan, comprend une salle de cours et 12 postes de travail équipés en établis, étaux, postes à soudure, meuleuses, perceuses et perceuses pour varier les activités pratiques. Un investissement de 50 000 euros, cofinancé par la CMA NA, l'Opérateur de compétences des métiers de la mobilité et l'Association nationale pour la formation automobile (Anfa), qui permettra d'assurer la première année de formation. Ce nouvel équipement est destiné à répondre à une forte attente des professionnels du secteur, confrontés à une pénurie de main-d'œuvre dans un métier en pleine mutation. « L'évolution des matériaux (plastiques, composites) et des systèmes d'aide à la conduite des véhicules qui impliquent un recalibrage des éléments techniques après intervention sur la carrosserie, exige une véritable montée en compétences des carrossiers », observe Frédéric Bouyssi, directeur du CFA des Landes qui propose également des cursus de formation initiale et continue en peinture de carrosserie et en maintenance mécanique.



COLLECTIVITÉS RECYCLER SON MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ordinateur portable, unité centrale, écran, clavier, souris, copieur, imprimante, serveur... « Ne stockez plus, donnez une seconde vie aux équipements informatiques », préconise le Comptoir de l'électroménager solidaire. La recyclerie saint-pauloise, en partenariat avec l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi), propose désormais aux collectivités territoriales landaises d'assurer gratuitement la collecte, l'enlèvement et l'effacement des données, avec la remise d'un Cerfa de don à la clé.

05 58 77 72 91 – 06 17 06 29 16
accueil.cem@orange.fr



CARNET

Euphrasie LUPI vient de rejoindre le cabinet d'avocats d'affaires Fidal à Dax. Au près de David BRIVOIS, elle accompagne en droit social les groupes d'envergure nationale comme les PME et TPE landaises. À 30 ans, cetteoureuse des Landes et de surf arrive de Marseille où elle exerçait, depuis sa prestation de serment en 2020, au sein du cabinet Else Avocats. Avec un effectif de 13 personnes, l'antenne landaise de Fidal compte désormais huit avocats, dont cinq associés, en droit des sociétés, droit fiscal, droit social et règlement des contentieux.

RECRUTEMENT

L'UCPA LANCE LE CONTRAT DE TRAVAIL INTERMITTENT

Pour répondre aux nouvelles aspirations des saisonniers, le groupe associatif UCPA, présent dans les Landes à Soustons, Seignosse et Capbreton, lance le contrat de travail intermittent (CD2I) dans ses villages sportifs situés sur le littoral et en montagne. Il permet d'alterner des périodes travaillées et non travaillées, tout en offrant un nombre de semaines d'emploi garanti (jusqu'à 42 semaines) ainsi qu'une rémunération mensuelle régulière.

Tout en étant sous contrat avec l'UCPA, les saisonniers ont ainsi la possibilité de travailler pour un autre employeur, d'être travailleur indépendant ou simplement de ne pas avoir d'activité professionnelle durant les semaines non travaillées au sein du groupe.



PORT DE BAYONNE TRAFIC EN BAISSÉ

Avec 2 millions de tonnes de trafic en 2022, l'activité du port industriel de Bayonne est en baisse de 15,1 % comparé à 2021. D'après la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Bayonne-Pays basque, gestionnaire du port, le conflit russo-ukrainien a entraîné une volatilité du cours des matières premières, avec pour conséquence la baisse significative du trafic d'engrais (- 30 %) et du trafic d'hydrocarbures (- 40 %) en 2022. Toujours d'après la CCI Bayonne-Pays basque, la crise énergétique a touché de plein fouet sur le port de gros acteurs industriels, contraints de réduire leur activité en fin d'année. En revanche, le port de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure affiche une activité en hausse pour 2022 avec 8 524 tonnes (+ 1,46 %) de poissons débarqués, et un chiffre d'affaires de 30,2 millions d'euros.





EMPLOI ENEDIS : 66 EMBAUCHES POUR ACCÉLÉRER LE RACCORDEMENT

Pour faire face à une hausse de ses activités, Enedis dans les Landes et Pyrénées recrute 66 nouveaux talents, qu'ils soient en début de carrière ou salariés confirmés. Avec 24 CDI, 10 CDD et 32 offres en alternance proposés, l'opérateur annonce une hausse de 24 % des embauches par rapport à l'an dernier. Celle-ci est due à l'accélération du rythme de raccordement des énergies renouvelables sur le territoire, principalement le photovoltaïque dont 90 % est raccordé au réseau de distribution. Implanté dans 800 sites en France, Enedis lance pour la première fois une campagne de recrutement géolocalisée qui permet de trouver un emploi dans la région de son choix.

MEUBLÉS DE TOURISME LOCATION RÉGULÉE AU PAYS BASQUE

Depuis le 1^{er} mars, dans 24 communes du Pays basque, les personnes physiques comme morales louant leur résidence principale plus de 120 jours par an ainsi que celles louant leur résidence secondaire à une clientèle de passage pour de courtes durées devront se soumettre au principe de compensation voté par la communauté d'agglomération Pays basque (CAPB). Il leur faudra transformer un local non dévolu à l'habitation (bureau, commerce...) en logement afin de compenser le déficit d'un logement par la création d'un autre. La CAPB exercera l'instruction et le contrôle sur 20 communes (Ahetze, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bidart, Biriartou, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Urrugne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Urcuit, Ustaritz, Villefranque) et les villes de Bayonne, Boucau, Biarritz et Anglet l'assureront elles-mêmes en coopération avec la CAPB. En cas de non-respect de ce règlement, des amendes, voire même des peines d'emprisonnement, sont encourues.



LA CAPEB VISE, LE MARCHÉ DU PATRIMOINE

La Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) tente de mobiliser ses adhérents sur le marché de la rénovation du patrimoine, segment où les artisans du bâtiment sont en perte de vitesse.

Par Anne DAUBRÉE

Mobiliser, avec comme outil, le CIP (Certificat d'identité professionnelle) patrimoine, « pierre angulaire » de la profession autour du patrimoine, selon les mots de Jean-Christophe Repon, président de la Capeb, syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment. Celui-ci organisait récemment à Paris une rencontre consacrée à la rénovation du patrimoine, qui montrait toute la complexité du sujet. En effet, la France a la particularité d'être dotée d'un patrimoine très varié du point de vue de ses matériaux et techniques.

DISPARITION DES FENÊTRES ANCIENNES

Pour Gabriel Turquet de Beauregard, architecte des Bâtiments de France, « l'artisanat local connaît et sait gérer cela ». Par exemple, Bâtiments de France et la Capeb Maine-et-Loire ont travaillé ensemble sur la manière de traiter les menuiseries dans le patrimoine. Les enjeux sont nombreux, patrimoniaux, économiques, écologiques... Par exemple, « chaque fenêtre est une bibliothèque », révèle l'architecte. Elle est l'expression d'un savoir-faire, d'une recherche artistique, et aussi le témoin de son époque. Mais les fenêtres constituent aussi un enjeu écologique. « Elles représentent entre 10 et 15 % de déperdition thermique dans l'ancien. En matière de rénovation thermique, cela ne devrait pas constituer un sujet prioritaire », ajoute Gabriel Turquet de Beauregard. Par ailleurs, changer une fenêtre réparable constitue un gaspillage de ressources. Toutefois,

pour les artisans, ce type de réparation n'est pas sans risques : établir un devis sur une fenêtre peut réserver des - mauvaises - surprises... De fait, le sujet préoccupe Marylise Ortiz, directrice de l'association Sites et cités remarquables de France. Sur le terrain, elle constate une disparition des fenêtres anciennes, remplacées par des solutions prêtes à l'emploi. « Cela représente une perte de savoir-faire », note-t-elle.

DES CHANTIERS EN BAISSÉ, PEU D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

Du point de vue de l'activité de ses adhérents, l'enjeu n'est pas négligeable, pour la Capeb. D'après ses chiffres, en 2022, le marché est loin d'être insignifiant (20 % du chiffre d'affaires). Mais l'activité est en baisse : au total, 52 % des entreprises artisanales sont intervenues sur ce type de chantier en 2022, contre 61 % six ans plus tôt. Dans le même sens, le nombre moyen de chantiers annuels du patrimoine sur lesquels les entreprises ont travaillé est passé de 8,5 à 5,7 entre 2018 et 2022. Très peu d'entreprises sont réellement spécialisées dans ce domaine : 6 % seulement réalisent plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires dans le patrimoine. A contrario, le nombre d'entreprises qui y exécutent plus du quart de leur activité a diminué : 32 % actuellement, contre 40 % en 2018. Et si pour l'avenir, beaucoup d'artisans considèrent que leur activité dans le secteur devrait rester stable, ils sont aussi très nombreux à estimer que l'embauche de main-d'œuvre qualifiée y est particulièrement complexe.

A photograph of a stone church tower with a clock face and a large Gothic window. The tower is made of light-colored stone blocks and has a small window with a clock face. To the left, there is a large Gothic window with intricate tracery. The sky is blue with some clouds.

L'OUTIL CIP PATRIMOINE

La Capeb promeut le CIP (Certificat d'identité professionnelle) patrimoine, dispositif qui permet aux artisans de faire valoir leurs compétences et leur savoir-faire sur les marchés du patrimoine. Après une formation, le label est accordé par une commission constituée d'architectes des Bâtiments de France, de la Fondation du patrimoine, de représentants des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

E-mail : contact@annonces-landaises.com - Plateforme : annoncelegalepro.annonces-landaises.com

Les ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département des Landes.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département des Landes ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département des Landes ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE
59 allée du Château 40700 Saint-Cricq-Chalosse
Tél : 05 58 79 38 86 - Courriel : mairie.stcricqchalosse@wanadoo.fr

Objet du marché : Désamiantage, réfection toiture et électricité hall des sports

Compétences requises : Désamiantage, charpente et électricité

Caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 et R.2123-1.1 du Code de la commande publique.

Démarrage prévisionnel des travaux : Août 2023

Pièces de candidature et d'offres à produire par le candidat : Voir règlement de la consultation

Critères de jugement des offres : Valeur technique (60 %) - Prix des prestations (40 %)

Modalités d'obtention des dossiers : Dossier de consultation à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site : <https://marchespublics.landespUBLIC.org>.

Renseignements : Mme LABORDE Aimée, mairie, 59 allée du Château 40700 Saint-Cricq-Chalosse, Tél. : 05 58 79 38 86, Courriel : mairie.stcricqchalosse@wanadoo.fr

Date limite de remise des offres : le vendredi 12 mai 2023 à 12 h.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2023

Mme le Maire, Aimée LABORDE

L23AL01859



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Dénomination, adresse et numéro de téléphone de la collectivité qui passe le marché :

COMMUNE DE BIAUDOS
Monsieur le Maire Bourg
40390 Biaudos

Objet du marché : Les travaux concernent le projet d'aménagement aux abords de la Halle

Nombre et consistance des lots :

Lot unique : Tenassement - Voirie- Eaux pluviales

Nature et étendue des travaux : terrassements, travaux de surface de voirie, travaux de réseaux d'assainissement pluvial, signalisation

Mode de passation choisi : Procédure adaptée selon dispositions de l'article L.2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R.2162-15 à 26 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 relatifs au Code de la Commande Publique

Critères de sélection : Prix: 50 % - Valeur technique appréciée au regard de l'organisation de chantier, des plans de phasage, du délai opérationnel : 50 %

Renseignements et justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Articles 45 et 46 du CMP

Date, heure limites et lieu de réception des offres : Mercredi 3 Mai à 12 h, commune de Biaudos 40390 Biaudos

Modalités d'obtention du dossier de consultation : L'ensemble du dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site <https://marchespublics.landespUBLIC.org/>

Date de validité des offres : 90 jours

Date d'envoi de l'avis de publication : Mardi 11 avril 2023

Délai d'exécution : 3.5 mois dont 2 semaines de préparation

Démarrage des travaux : Juin 2023

Renseignements : Administratifs et techniques : BET IMS, M. GUICHARD Pierre, Tél : 05 59 03 43 89 - Mail : accueil@betims.fr

L23AL01846



ASA DE DFCI DE RETJONS



Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

Acheteur : ASA de DFCI de RETJONS

Représentée par M. JEAN-PIERRE SENDRANE, Président

Objet du Marché : RETJONS - «Piste n°101». Mise aux normes et empierrement de 1750 mètres de piste forestière DFCI

Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 19

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 29/09/2023.

Date limite de réception des offres : le 28/04/2023 à 12 h.

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespUBLIC.org> et <https://www.dfcilandes.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespUBLIC.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 06/04/2023

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L23AL01783



Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

Acheteur :

DFCI LANDES
Représentée par son Président, M. Nicolas LAFON

Objet du Marché : Entretien Pare Feu SNCF / RTE 2023 - 2025

Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 18

Durée et délai d'exécution : Marché triennal de travaux à réaliser pendant les étés 2023 à 2025 avant le 5 août

Date limite de réception des offres : le 05/05/2023 à 12 h.

Critères de choix : Prix (60 %), Mémoire technique (40 %).

Modalités d'obtention du dossier :

Sur le site <https://marchespublics.landespUBLIC.org>

Demande de renseignements : Auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Tél : 05 58 75 26 82 - Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespUBLIC.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 13/04/2023

L23AL01854

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Rectificatif à l'avis paru le 08 avril 2023

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE SOUPROSSE
281 Avenue du 8 Mai 40250 Souprosse
Tél. : 05.58.44.23.97

Procédure de passation : Les travaux font l'objet d'une Procédure Adaptée définie à l'article L.2123-1 et R.2123-1.1 du Code de la commande publique.

Objet du Marché : aménagement des places publiques du Bourg de Souprosse

Type de marché de travaux : Exécution.

Délai d'exécution : 5 mois.

Désignation des lots :

Lot 1 : Terrassements, Eaux pluviales, et Voirie

Lot 2 : Espaces verts et mobilier

Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché pour chaque lot : Entrepreneur Unique ou Entrepreneur Groupés solidaires.

Justificatifs à produire : voir règlement de la consultation.

Critères de jugement : Prix des prestations (60 %) - Valeur technique (40 %)

Renseignements techniques : AB PAYSAGES, Paysagiste Concepteur 661 Chemin du Pigeon 40250 Souprosse - Mail : bats.aurelie@gmail.com

BEMOGE - S.C.P. BERLON - DUPUY, bureau d'étude VRD 1485 Rue de la ferme de Carboué 40000 Mont-de-Marsan - Mail : joffrey.dremont@bemoge.fr

Renseignements administratifs : Mairie - Tél. 05.58.44.23.97

Date limite de réception des offres : Mardi 9 mai 2023 à 18 h

Obtention des dossiers de consultation : Ils sont téléchargeables sur la plateforme de dématérialisation (<https://marchespublics.landespublic.org>).

Date d'envoi à la publication : Vendredi 7 Avril 2023

Monsieur le Maire, M. Christian DUCOS

L23AL01813

LES ANNONCES LANDAISES

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TÉL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ANNONCES LANDAISES 12, rue du IV Septembre 40000 Mont-de-Marsan

CONTACT : LILIANE DORRER

CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM / 05 58 45 03 03

AVIS POUR MARCHÉ PUBLIC A PROCÉDURE ADAPTÉE

Maître de l'ouvrage :

MAIRIE DE TETHIEU

Mode de passation : MAPA

Objet du marché : Mise hors d'eau de la nef et des collatéraux de l'église

Nature et quantité des prestations : construction : 2 Lots

N° 1 : Charpente-Couverture-Zinguerie

N° 2 : Maçonnerie pierre de taille

Modalités d'attribution des lots : par lots séparés - possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Obtention des dossiers : Le dossier de consultation est téléchargeable par les candidats sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics à l'adresse suivante : <https://marchespublics.landespublic.org>

Renseignements :

Administratifs : Mairie 373 rue de l'Église 40990 Téthieu Tel : 05 58 89 90 29 Courriel : secretariat@mairie-tethieu.fr

Techniques : Claire DESQUEYROUX, Architecte DPLG 128 Avenue St-Vincent-de-Paul 40100 Dax Tél. : 05 58 74 27 02, cdesqueyroux@archidesq.com

Date et heure limite de réception des offres : 12 mai 2023 à 16 h.

Début des travaux : 3^{ème} trimestre 2023

Durée des travaux : 7 mois

Conditions de participation : Chaque candidat devra fournir :

Attestation de visite de l'édifice

La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire,

Une déclaration sur l'honneur certifiant qu'il n'est dans aucune des situations l'interdisant de soumissionner à un marché public,

DC 1, DC 2,

Attestations d'assurance de la responsabilité civile et décennale,

Le document justifiant des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,

Les documents et renseignements suivants pour évaluer leurs capacités professionnelles, financières et techniques :

- Références dans la restauration de monuments historiques

- Moyens de l'entreprise

- Tout certificat attestant des qualifications professionnelles du candidat.

Tous les documents à fournir seront rédigés en langue française.

Critères de pondération :

Valeur technique : 60 %

Prix : 40 %

Date d'envoi du présent avis : 12 avril 2023

L23AL01829

Marché de travaux passé selon la procédure adaptée

Acheteur : ASA de DFCI de LENCOUACQ

Représentée par M. MAURICE SPERANDIO, Président

Objet du Marché : LENCOUACQ - mise aux normes et empiérement de 2 370 m sur la piste de Ségot.

Cahier des Charges n° : MAPA 2023 - 16

Délai d'exécution : Travaux à réaliser sous un délai de 60 jours et avant le 29/09/2023

Date limite de réception des offres : le 28/04/2023 à 12 h.

Critères de choix décroissants : Prix (60 %), Mémoire technique et planning de réalisation des travaux (40 %).

Modalités d'obtention du dossier et demande de renseignements : Sur le site <https://marchespublics.landespublic.org> et <https://www.dpci-aquitaine.fr>, Rubriques «Appels d'offres»

Ou auprès de la DFCI Landes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 Tél : 05 58 75 26 82 Mail : contact@dfci40.com

Modalités de réponse : Les offres seront à remettre obligatoirement par voie électronique via notre profil acheteur <https://marchespublics.landespublic.org>

La signature électronique n'est pas demandée.

Date d'envoi à la publication : le 06/04/2023

*Ce projet est soutenu par le dispositif FEADER de l'Union Européenne

L23AL01785

CONSTITUTIONS



CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 6 avril 2023, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LA LAVERIE DU CHM**

Forme : S.A.S.U

Objet social :

- L'exploitation de tout fonds de laverie automatique en libre-service ;

- Toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'entretien de linge et vêtements ;

- La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance, de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 3337 route de Bordeaux (40600) BISCARROSSE.

Durée : 99 ans

Capital : 5.000 €

RCS : MONT-DE-MARSAN

Président : CIGIS, société à responsabilité limitée au capital de 7.500.000 €, dont le siège social est situé 79 avenue des Eyquem (33700) MERIGNAC (RCS BORDEAUX 921 377 842)

Tout associé a le droit d'assister aux Assemblées Générales, d'y participer quel que soit le nombre d'actions possédées et a autant de voix qu'il possède d'actions. Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, aussi bien entre associés, qu'à toutes personnes étrangères à la Société, sans agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour avis,

Le Président

L23AL01793



Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MDC

Objet social : Trading pour son compte propre, investissements financiers, achats, vente et détention de valeurs mobilières et de tout type de placements sur les marchés financiers. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Siège social : 217 Avenue du tour du lac, 40150 SOORTS HOSSEGOR

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX
Gérance : M. DU COUEDIC DE KERGOALER-COLLINET Matthieu, demeurant 25 Rue Voltaire, 40510 SEIGNOSSE L23AL01808



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Vincent CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 6 avril 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **ALMA**

Capital : 1.500 euros

Siège : 10 A rue de Madagascar à Soustons (40140).

Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Président : M. Samuel DAILHAT, demeurant 10 A rue de Madagascar à Soustons (40140).

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL01809



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Vincent CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 6 avril 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **ALBA**

Capital : 1.500 euros

Siège : 10 A rue de Madagascar à Soustons (40140).

Objet : L'investissement immobilier au moyen de l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, directement ou indirectement ; la mise en valeur, la transformation, la construction, la rénovation, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la location et la vente de ces biens et droits immobiliers.

L'activité de marchand de biens au sens le plus large et le plus étendu.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Président : M. Samuel DAILHAT, demeurant 10 A rue de Madagascar à Soustons (40140).

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis

L23AL01810



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SORE du 4 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : RESINE & LAGON
Siège : 34 rue Emile Combes - 40430 SORE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : pose de moquette de pierre, pose résine époxy, aménagement extérieur, phytoépuration

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Michael RA-MAUGE, demeurant 34 rue Emile Combes, 40430 SORE

Directeur général : Monsieur Christophe HAUDEBOURG, demeurant 111 allée du Roumen 40600 BISCARROSSE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

POUR AVIS
Le Président

L23AL01816



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 31 mars 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MATROX**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 1.000 euros

Siège : 10 rue Pierre Benoît 40480 Vieux-Boucau.

Objet : l'activité de marchands de biens, investissements immobiliers au moyen de l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, directement ou indirectement, la mise en valeur, la transformation, la construction, la rénovation, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la location et la vente de ses biens et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

tité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 13 des statuts.

Président : Régis BOISSY demeurant 10 rue Benoît 40480 Vieux-Boucau.

Directeur général : Brice LABEYRIE demeurant 11 rue Notre Dame 40480 Vieux-Boucau.

RCS de Dax

L23AL01819

Aux termes d'un ASSP en date du 07/04/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DSC MAINTENANCE**

Siège : D.S.C

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous les pays : Lachat, la vente, l'importation et l'exportation, la diffusion et le courtage, la location, l'implantation, l'installation, l'entretien, et la réparation de tous appareils, installations, matériels et articles, La création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte, la prise de bail, la location, de tout fonds de commerce ou d'industrie. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la session de tout procédé et brevet. La promotion, l'organisation, la direction et le développement de toute activité à caractère industriel ou commercial

Siège social : 8b rue des Prairies, 40100 DAX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DAX

Président : M. DA SILVA Julien, demeurant 2 rue des Ortolans, 40180 NARROSSE

Admission aux assemblées et droits de votes : - Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
Da Silva Julien

L23AL01822



OFFICE NOTARIAL
SAINT-GENES
14 rue de Lamourous
33000 Bordeaux

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2023, a été constituée le groupement foncier forestier

«LE CLOS DES PINS»

Siège social : Laglorieuse (40000) 1452 route du Château Capital social : trois mille euros (3.000,00 €), divisé en 300 parts sociales de dix euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 300.

Objet social : La constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boisier, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boisier dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Mont-de-Marsan.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

La gérance de la société est assurée par Monsieur Thierry MARTINS, Madame Christine MARTINS demeurant à Laglorieuse (40000) 1452 route du Château ; et Madame Julia MARTINS demeurant à Bordeaux (33000) 144 rue de Pessac.

L23AL01826

AVIS DE CONSTITUTION

Est constituée le 12/04/2023 pour 99 ans, l'**EUROL «BETTY LEON»**, au capital de 1 500€, siège social à MEZOS (40170) 262 avenue des Ecoles, constituée par apports en numéraire dont l'objet est :
- La vente de prêt à porter, chaussures, accessoires,
- Toutes activités connexes ou complémentaires se rapportant à l'activité.
Gérance : Madame Béatrice AL-LIOTTE, demeurant à MEZOS (40170) 262 avenue des Ecoles.
RCS MONT DE MARSAN
L23AL01905

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution le 13/04/2023 pour 99 ans, de la **SCI GALVINA**, capital de 500 € par apports en numéraire, siège social : SAMADET (40320) 215 route de la Zone du Boscq, objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Les gérants sont: Madame Virginie CONSTANT et Monsieur Gaël THEPAUT, demeurant ensemble à SAMADET (40320) 215 route de la Zone du Boscq. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE.
RCS MONT DE MARSAN.
L23AL01908

MODIFICATIONS

Notaires Associés
13A chemin du Levant
01210 Ferney-Voltaire

SCI ITAQUE
Au capital 1.500 €
RCS de Bourg-en-Bresse 528 596 588

AVIS DE CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération de la collectivité des associés en date du 8 août 2022, l'ensemble des associés de la société ci-dessus désignée ont décidé le transfert du siège social sis 162 route de Villars Dame 01210 Veronnex.

Nouveau siège de la société : 22 rue Pasteur, Escalé Océane, Lot 5, 40130 Capbreton.

Durée : 99 ans
objet : acquisition et gestion de biens immobiliers.

Pour avis, le Notaire
L23AL00706

Suivant acte sous seing privé en date du 31 mars 2023 à Dax (40), il a été institué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **GUERRA**

Capital : 1.000 euros

Siège social : 5 rue des Linottes 40130 Capbreton.

Objet : L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion, l'administration, la disposition de toutes valeurs mobilières ou immobilières, titres ou participations dans toute société, association ou groupement ; l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'administration, la disposition et la location de tous biens et droits immobiliers en pleine propriété ou en démembrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; la vente desdits biens et droits immobiliers même s'ils constituent le seul actif de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Nelson GUERRA demeurant 5 rue des Linottes 40130 Capbreton.

Transmission des parts sociales : Les cessions de parts entre associés sont libres. Pour toute autre situation, les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément délivré par une décision collective extraordinaire.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

La Gérance
L23AL01865

Suivant acte reçu par Maître Yves DUMONT, notaire à Pissos, le 3 avril 2023, il a été constitué la SCI suivante :

Dénomination : **LA PLUME BLANCHE**

Siège: 303 route du Brac Garrosse, 40110 Morcenx-la-Nouvelle.

Durée : 50 années

Objet : L'acquisition et la gestion par location ou autrement de tous immeubles,

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et toutes sûretés réelles,
- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles.

Capital social : mille deux cents (1.200 euros)

Apports en numéraire : mille deux cents euros (1.200 euros)

Gérant :

1°) Monsieur Joël, Paul, Michel, Gilles GAUTIER, retraité, demeurant à Garrosse, Morcenx-la-Nouvelle (40110), 303 route du Brac, né à Saint-Jean-de-Boiseau (44640), le 7 septembre 1955.

2°) Madame Khadija IZAOUJ, agent hospitalier, demeurant à Garrosse, Morcenx-la-Nouvelle (40110), 303 route du Brac, née à Mont-de-Marsan (40000), le 17 mai 1971.

Clause d'agrément : agrément prévu en dehors des descendants, associés et conjoints.

Pour avis et mention

Me Yves DUMONT, Notaire
L23AL01874

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Paul Mathieu CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 7 avril 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **MARCEL'O**

Capital : 2.000 euros

Siège : 131 route de la Nasse à Léon (40550)

Objet : L'investissement immobilier au moyen de l'acquisition de tous biens et droits immobiliers, directement ou indirectement, également via l'acquisition de tout titre de capital de société immobilière ou à prépondérance immobilière constituée ou à constituer ; l'investissement patrimonial et financier ; mise en valeur, transformation, construction, rénovation, l'aménagement, la gestion, l'exploitation, la location et la vente de ces immeubles ; la détention, la gestion, l'achat, la revente de tout titre de capital de société immobilière ou à prépondérance immobilière à l'exclusion de toutes transactions foncières dans la zone d'action de la SAFER.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Président : M. Maxime BRETHERS, demeurant 131 route de la Nasse à Léon (40550).

Directeur général : Mme Marine LA-FARGUE, demeurant 131 route de la Nasse à Léon (40550).

Immatriculation : au RCS de Dax.

Pour avis
L23AL01875

Suivant acte reçu par Me François PETGES, notaire à Castets, le 12 avril 2023, a été constituée la sSociété Civile Immobilière, savoir :

Dénomination : **CAPBAT**

Siège social : Saint-Michel-Escalus (40550), 9 zone d'activité de Capbat.

Capital social : mille euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles et droits immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.de Dax.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Yannick MERCIER, technicien de maintenance, demeurant à Linxe (40260), 643 route du Marensin.

Pour avis, Maître François PETGES
L23AL01901

NON DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 13.03.2023, l'Assemblée Générale extraordinaire, statuant en application de l'art. L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de DAX
Pour avis
L23AL01340

AVIS DE PUBLICITE

MAMBO
Société à responsabilité limitée
au capital de 81 000 euros
Siège social : «81 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny»
40130 CAPBRETON
841 294 234 RCS DAX

Suivant décisions unanimes des associés du 20/03/2023, il a été pris acte de la démission de Monsieur Paolo RONDOLFI de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

Madame Debora CAROSSIA reste seule gérante.
Mention sera faite au RCS de DAX
L23AL01453

EDIFICE SARL Au capital de 10 000 Euros Siège social : 105, Rue des Métiers - 40600 BISCARROSSE 891 272 411 RCS MONT DE MARSAN

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 27/03/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social au 47 Rue Lagrua - Park Agora - bâtiment C 3^{ème} étage - 33260 LA TESTE DE BUCH. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN et au RCS de BORDEAUX
L23AL01680

SARL CASSAGNON
Au capital de 55.000 €
4736 route de Retgeye 40260 Linxe
RCS Dax 450 248 695

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération en AGE en date du 04 avril 2023, il résulte que les associés ont décidé de Nommer un nouveau gérant

Les statuts ont été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Gérant : Monsieur Thibault de SAINT ANDRIEU

Nouvelle mention :

Gérant : Monsieur Philippe BOULART demeurant 47 avenue de la Rhune 64500 Ciboure.

L'inscription modificative sera effectuée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis
L23AL01814



SELARL PHARMACIE CIEUTAT
au capital social de 574.000 €
Siège social : BENQUET (40280), 570
Avenue du Marsan
822 586 434 RCS MONT-DE-MARSAN
L'AGE du 30 mars 2023 a décidé, à ef-
fet du 1^{er} avril 2023 :

1. La réduction de capital social pour le
ramener de 574.000 € à 287.000 € par voie
de rachat par la société de 287.000 parts
sociales en vue de leur annulation.

2. La démission de Madame Brigitte
CIEUTAT de ses fonctions de gérant à
compter du 31 mars 2023 et la nomination
en qualité de nouveau gérant à compter du
1^{er} avril 2023 de Madame Emilie BER-
TIN demeurant à SAINT MARTIN D'ONEY
(40090), 477 Rue de Plechédie. Madame
Anne-Alexia CIEUTAT est maintenue dans
ses fonctions de gérante.

3. Changement de dénomination qui
devient SELARL PHARMACIE BENQUET
Mention au RCS de MONT-DE-MAR-
SAN

L23AL01831

CT DE CASTETS - SASU au capital de
3 000 € - Siège social : Zone Industrielle
du Juston - 315 rue de Gascoigne - 40 260
CASTETS - 789 697 604 RCS Dax - Déci-
sions du 01/03/2023 : l'associée a décidé
la transformation de la Société en EURL
à compter du 01/03/2023 sans création
d'un être moral nouveau et a adopté les
statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination, l'objet, la durée, le siège
et le capital demeurent inchangés. Renald
HAUTBOIS - 195 chemin de Peuprime -
40 390 SAINT ANDRE DE SEIGNANX,
Président, devient Gérant. Les mentions
antérieures relatives aux sociétés par ac-
tions sont frappées de caducité.

L23AL01838



AU P'TIT CREUX DES LANDES SAS au
capital de 83 200 € siège social : Avenue
Brémontier 40160 YCHOUX 408 649 028
RCS MONT DE MARSAN

MANDATS DES CAC

Aux termes du PV du 28.03.2023, l'as-
sociée unique a pris acte que les mandats
de CAC titulaire de la Société FIDUCIAIRE
EXPERTS AUDIT et de CAC suppléant de
Monsieur Frédéric SELLAM, décédé, sont
arrivés à expiration, et a décidé de ne pas
les renouveler et de ne pas en nommer de
nouveaux.

La Présidente.

L23AL01847



LES LANDES
Société Civile au capital de 435.720 €
Siège social : 2 boulevard Charles de
Gaulle - 32800 EAUZE
501 351 811 RCS AUCH

Aux termes de l'acte unanime des as-
sociés en date du 17 mars 2023 de la so-
ciété LES LANDES susvisée,

Constituée pour une durée de 99 an-
nées

Ayant pour objet social : L'acquisition
et la gestion de toutes valeurs mobili-
ères ; La prise d'intérêt ou de participa-
tion dans toutes sociétés ou entreprises
industrielles, commerciales, financières,
de services, mobilières ou immobilières
et ce par voie de création de sociétés ou
d'entreprises nouvelles, françaises ou
étrangères, d'apports, de souscriptions,
d'achat de titres, de droits sociaux, fu-
sion, associations en participations ou
autrement ; la gestion par voie d'achat,
d'échange, vente ou arbitrage de ces in-
térêts et participations ainsi que toutes
opérations financières quelconques ; La
détenion, la gestion, le placement de
toutes sommes en numéraires, de tous

comptes financiers et/ou de capitalisa-
tion, et généralement, toutes opérations
financières quelconques ; L'acquisition,
la propriété, la gestion, l'administration
de tous biens et droits immobiliers, plus
largement l'exploitation par bail, location
d'immeubles que la société se propose
d'acquérir ; L'emprunt de tous fonds né-
cessaires à la réalisation de ces objets ;
Elle peut conférer toutes sûretés ou cau-
tionnements ; Et, généralement, faire
toutes opérations se rapportant à l'objet
social ou contribuant à sa réalisation,
pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet
d'altérer son caractère civil.

Et un capital d'un montant de
435.720 €, composé, à sa constitution :
d'apport en numéraire : à concurrence
de 10 €, d'apport en nature de 37 actions
de la société SAS FARBOS (442 10 649
RCS AUCH) évalué à 363.710 € pour l'en-
semble des actions apportées, puis ayant
été augmenté de 72.000 € par suite de la
réalisation d'une opération de fusion,

Dont le Gérant est Monsieur Jean-
Pierre FARBOS, demeurant Lieudit Har-
chambé - 40120 LENCOUACQ.

Et dont les associés sont les suivants :
Monsieur Jean-Pierre FARBOS, de-
meurant Lieudit Harchambé - 40120 LEN-
COUACQ.

Monsieur Jean-Claude FARBOS,
demeurant Lieudit Saubouires - 32100
CONDOM.

Il a été décidé de transférer le siège so-
cial de la société du : 2 boulevard Charles
de Gaulle - 32800 EAUZE au 479 chemin
de Miquelon Lieudit Harchambé - 40120
LENCOUACQ, à compter du 17 mars
2023.

L'article 4 des statuts a été corrélative-
ment modifié.

Ancienne mention : Le siège social est
fixé à EAUZE (32800) 2 boulevard Charles
de Gaulle

Nouvelle mention : Le siège social est
fixé à LENCOUACQ (40120) 479 chemin
de Miquelon Lieudit Harchambé.

En conséquence, la société LES
LANDES qui est immatriculée au Registre
du commerce et des sociétés d'AUCH
sous le numéro d'immatriculation 501 351
811 fera l'objet d'une nouvelle immatricula-
tion au Registre du commerce et des
sociétés de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis,

L23AL01849

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

Par Assemblée générale extraordinaire
du 31/01/2023, de la société **MADY-
BEN SARL** au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 386 Avenue du Maréchal
Juin 40000 Mont-de-Marsan, 431 947
159 RCS Mont-de-Marsan, il a été dé-
cidé de réduire le capital social de trois
mille huit cent quarante-deux euros et
quatre-vingt-treize centimes (3.842,93 €)
pour être ramené de sept mille six cent
vingt-deux euros et quarante-cinq cen-
times (7.622,45 €) à trois mille sept cent
soixante-dix-neuf euros et cinquante-
deux centimes (3.779,52 €) arrondi à trois
mille huit cent quarante-trois euros (3
843 €) par rachat par la société en vue de
les annuler de 248 parts sociales.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence. Le capital
s'élève à compter de ce jour à 3.843 euros
et est divisé en 252 parts sociales d'une
valeur nominale de 15,25 euros.

RCS Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL01850

SCI DE BIDALOT

Société Civile
Au capital de 1.524,49 euros
Siège social :
21 chemin des Arroubis
40120 Pouydesseaux
380 931 089 RCS Mont-de-Marsan

Aux termes du procès-verbal de l'As-
semblée Générale du 30 mars 2023 :

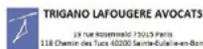
- M. Régis ROY, demeurant 200 che-
min du Huroque 40120 Pouydesseaux, a
été nommé en qualité de gérant pour une
durée illimitée en remplacement de Mme
Ceise ROY et M. Jacques ROY.

- Le siège social a été transféré du 156
chemin des Arroubis à Pouydesseaux
(40120), au 21 chemin des Arroubis, tou-
jours à Pouydesseaux. Les statuts ont été
modifiés en conséquence.

Modification sera faite au Greffe du Tri-
bunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

L23AL01853



TAXIS DE PARENTIS
SARL au capital de 1470 €
Siège social :
1225 RUE DU MOULIES 40160 Paren-
tis-en-Born
517 821 765 RCS de Mont-de-Marsan
Le 07/04/2023, l'associé unique a dé-
cidé de :

- Transférer le siège social 90 Impasse
Fabouet 40460 Sanguinet, à compter du
07/04/2023.

- Nommer Gérant M. FORTUNATO
Damien, demeurant 90 Impasse Fabouet
40460 Sanguinet, en remplacement de
Mme BRAKA Elisabeth

Mention au RCS de Mont-de-Marsan
L23AL01855

SELARL Isabelle OLLIVIER
Nicole LEGRAND
17 Rue de Navarre - 64000 PAU
www.iodane-avocats.fr

CÔTE SUD INVEST
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 5.000 €
Siège social nouveau : Capbreton (40130)
4-6 rue des Résiniers, ZA Les Deux Pins
880 002 548 RCS Dax

Aux termes des Décisions de nature
extraordinaire du 3 avril 2023, l'Associé
Unique a décidé de transférer, à compter
du même jour, le siège social et l'établis-
sement principal de Saubion (40230) 3 rue
du Milhoc, Lotissement Guerlat à Capbre-
ton (40130) 4-6 rue des Résiniers, ZA les
deux Pins et de modifier l'article 4 «Siège
social» des statuts.

Le dépôt légal sera effectué auprès du
Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.
L23AL01877

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

PASSION LCX

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 386 avenue du Maréchal
Juin 40000 Mont-de-Marsan
RCS Mont-de-Marsan n°888 019 825

Aux termes des décisions unanimes
des associés en date du 13/03/2023, il
a été décidé l'augmentation du capital
d'une somme de deux cent douze mille
cinq cent vingt (212.520) euros pour être
porté de mille (1.000) Euros à deux cent
treize mille cinq cent vingt (213.520) euros
par élévation de la valeur nominale des
actions au terme d'un apport en nature.

Les articles 7 et 8 des statuts sont mo-
difiés en conséquence.

RCS Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL01902



CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Par décision en date du 10/03/23,
l'associé unique de la société **ERICK**
MONTAGE, SARL au capital de 2.500 €
dont le siège social est sis 350 chemin de
Melet 40700 Hagetmau, immatriculée au
RCS de Mont-de-Marsan N° 520 317 918,
a décidé de transférer le siège social au
901 chemin de Peyroulet 40700 Haget-
mau, à compter du même jour.

La Gérance

L23AL01904



CABINET
D'AVOCATS JL DEKENS
CONSULTANTS
TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

En date du 13/04/23, l'associé unique
de la société **TOUTATIS, SAS** au capital
de 5.000 € dont le siège social est sis 836
allée des Mésanges, ZA Mamoura 40090
St-Avit, immatriculée au RCS de Mont-de-
Marsan n° 811 244 177, a nommé en qua-
lité de Directeur général Madame Katy CI-
DERON demeurant à Villeneuve-de-Mar-
san (40), 267 rue de Pélague, à compter
de ce jour et sans limitation de durée.

La Présidence

L23AL01907

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

SIMPA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.700 €
Siège social : 66 Avenue de Lattre de Tassigny 40130 Capbreton
Transféré : 865 Chemin de Bellegarde 40140 Magescq
432 317 915 RCS Dax

Par décision de l'associé unique en date du 30 novembre 2022, il a décidé de transférer le siège social du 66 Avenue de Lattre de Tassigny 40130 Capbreton au 865 Chemin de Bellegarde à Magescq (40140).

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification RCS Dax.

Pour avis

L23AL01910

FDMC

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.500 €
Siège social : Allée Lagace 40090 Saint-Avit
511 196 529 RCS Mont-de-Marsan

L'AGE des associés en date du 13.04.2023 a décidé à l'unanimité, à compter du même jour : La transformation de la SCI en SAS, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'extension de l'objet social aux activités de marchand de biens en immobilier; de promotion immobilière, de construction et de vente de tous immeubles à usages d'habitation, commercial, industriel ou professionnel au sens des articles 1831-1 et suivants du Code civil ; de lotisseur ; de maîtrise d'œuvre et de construction vente.

Le transfert du siège social de Allée de Lagace 40090 Saint-Avit à 39 place Joseph Pancout 40000 Mont-de-Marsan.

Capital : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.500 €. Il est divisé en 150 parts sociales, de 10 € chacune.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1.500 €. Il est divisé en 150 actions, de 10 €

chacune entièrement libérées, numérotées de 1 à 150 inclus.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Cession d'actions : À des tiers, soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Sous sa forme de SCI, la société était dirigée par : M. Mohammed CHOHRRA, géant.

President de la SAS : M. Mohammed CHOHRRA né le 10/05/1954 à Remchi (Algérie), demeurant 654 avenue Eloi Ducom 40000 Mont-de-Marsan.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis

L23AL01912

LES ANNONCES
LANDAISES

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

DISSOLUTIONS



**FIDUCIAL
SOFIRAL**

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

NEW SORECOBA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 90.000 euros
Siège social : 1548 route de Saas 40180 Rivière-Saas-et-Gourby
Siège de liquidation : 1548 route de Saas 40180 Rivière-Saas-et-Gourby
393 481 627 RCS Dax

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1^{er} octobre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Claude PLUMAUZILLE, associé unique, demeurant 1548 route de Saas 40180 Rivière-Saas-et-Gourby exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1548 route de Saas 40180 Rivière-Saas-et-Gourby. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dax, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23AL01827



**EURL DUVIGNAU
THIERRY**

EURL au capital de 55 000 €
Siège social : 64 impasse de Langles 40500 DUMES
RCS de MONT-DE-MARSAN
n°448 511 873

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DUVIGNAU Thierry, demeurant 64 impasse de Langles, 40500 DUMES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN.

Pour avis
Le Liquidateur

L23AL01873

CLÔTURES

P & K FORMATION

Société par actions simplifiée
Au capital social de 8.000 €
Siège Social : 556 Chemin de Sinaï 40700 HAGETMAU
Siège de la Liquidation : 556 Chemin de Sinaï 40700 HAGETMAU
810 978 478 RCS MONT DE MARSAN

LIQUIDATION

Suivant décision en date du 03.03.2023, la collectivité des associées a approuvé les comptes de liquidation,

donné quitus à la liquidatrice, Madame LAILHEUGUE Karine demeurant 556 Chemin de Sinaï 40700 HAGETMAU, déchargé cette dernière de son mandat et prononcé la clôture des comptes de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN.

Pour avis.

L23AL01106



23 rue Lafayette
31000 Toulouse

SCI ARCAZ

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 8 rue du Château d'Eau 40150 Seignosse
RCS Dax 900 501 180

**AVIS DE CLÔTURE DE
LIQUIDATION**

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 5 avril 2023, les associés de la société SCI ARCAZ ont :

- Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2022 ;

- Donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, Monsieur Benjamin CAZALE, demeurant 8 rue du Château d'Eau 40150 Seignosse.

- Constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de la même date.

Les comptes de liquidation seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, le Liquidateur

L23AL01811



Maître Florence
OHACOEYMERY
Notaire
6 avenue Sadi Carnot
40000 Mont-de-Marsan

**SCI LA SOURCE
EN LIQUIDATION**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 mars 2023 approuve les comptes de liquidation de la société dénommée «SCI LA SOURCE» en liquidation, Société Civile Immobilière, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune dont le siège social est à Labrit (40420) 2250 Route de Mont-de-Marsan, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan sous le numéro 449 844 331.

Elle décharge le liquidateur Monsieur Emmanuel GAUDIN domicilié à Labrit (40420) 741 route de Luxey de son mandat et constate la clôture des opérations de liquidation à compter du 19 mars 2023.

Mention faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis, Me OHACO EYMERY

L23AL01836

LOCATIONS GERANCES

Suivant acte SSP en date du 01/04/2023, **LA PAILLOTE SARL** au capital de 2.000 €, 657 avenue du Lac 40160 Gastes, 502 229 743 RCS de Mont-de-Marsan, a donné à titre de location-gérance à **LILUCH SARL** au capital de 3.000 €, 122 av Félix Ducournau 40160 Gastes, 897 464 657 RCS de Mont-de-Marsan, un fonds de commerce de Restaurant, glaces, boissons et plats à emporter sis et exploité 657 av du Lac 40160 Gastes, du 01/04/2023 au 31/10/2023.

L23AL01843

Par acte en date du 22.03.2023 la **SAS SIBLU France** au capital de 3.113.288 euros ayant son siège social 10 Av. Léonard de Vinci à Pessac (33600) immatriculée au RCS Bordeaux numéro 321 737 736 a donné en location gérance à la **SARL Les Muffiers Gueule de loup** au capital de 2.000 euros, dont le siège social est fixé à 2300 Rte d'Escource, Pontenx-les-Forges (40200) immatriculée au RCS Mont-de-Marsan numéro 951 007 269, l'exploitation du fonds de commerce de restauration et vente à emporter sis à Siblu Les Dunes de Contis 40170 Saint-Julien-en-Born (40170) pour une période comprise entre le 8 avril 2023 et le 5 novembre 2023 reconductible tacitement.

Pour avis

L23AL01906

FONDS DE COMMERCE



Mes Isabelle BONNARDEL
Jean DARMUZEY
Paul NOEL
Elodie LAFFARGUE
Notaires Associés
190 rue Jules Ferry,
BP 60094
40601 Biscarrosse cedex

**CESSION FONDS DE
COMMERCE**

Suivant acte reçu par **Maître Isabelle BONNARDEL, notaire titulaire d'un Office Notarial à BISCARROSSE (Landes), 190 Rue Jules Ferry, le 31 mars 2023**, enregistré à MONT DE MARSAN, le 5 avril 2023, référence 4004P01 2023 N 00483, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée **SOCIETE MANGNIEN GILLES**, dont le siège est à BISCARROSSE (40600) 203 avenue de la Plage, SIREN n°401648886 au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT DE-MARSAN. A : La Société dénommée **SARL DURIEUX J.**, dont le siège est à BISCARROSSE (40600) 203 avenue de la Plage, SIREN n°949828933 au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN. Fonds de commerce de fabrication et de vente de crèmes glacées, glaces et sorbets sis à BISCARROSSE (Plage) (40600) 199 et 203 Avenue de la Plage, connu sous le nom commercial IGLOO DU SUD et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONT-DE-MARSAN, sous le n°401 648 886. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 EUR), s'appliquant savoir : aux éléments incorporels pour CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENT TRENTE EUROS (131.830,00 EUR), au matériel pour DIX-HUIT MILLE CENT SOIXANTE-DIX EUROS (18.170,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'étude où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire

L23AL01806

Prescripteur,
Une annonce à Paris,
Marseille, Lyon,
Strasbourg, Lille, Nantes...
Ne cherchez plus un
correspondant,

LES ANNONCES
LANDAISES
se chargent de tout

- un gain de temps,
- un seul interlocuteur,
- un meilleur service,
- une fiabilité de notre correspondant,
- aucun surcoût.



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Vincent CHABANNES, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTAIRE NOUVELLE VAGUE», titulaire d'un Office Notarial à Soorts-Hossegor (40150), hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, le 30 mars 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 6 avril 2023, dossier 2023 00019896 référence 4004 P01 2023 N 00495, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **MEIA LUA**, dont le siège est à Tosse (40230) 35 rue du Château d'eau, identifiée au SIREN sous le numéro 522 713 338 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

A la Société dénommée **AVE 40**, dont le siège est à Labenne (40530) 24 rue des Marguerites Résidence Cap Area, Villa 01, identifiée au SIREN sous le numéro 949 247 076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Désignation du fonds : fonds de commerce de «bar, restaurant» sis à Labenne (40530), 26 avenue de la Plage.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 30 mars 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent mille euros (300.000,00 EUR), s'appliquant ainsi :

- Aux éléments incorporels pour deux cent cinquante mille euros (250.000,00 EUR)

- Au matériel pour vingt-neuf mille cinq cents euros (29.500,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Me CHABANNES 27 Rue de Mathiou 40150 Soorts-Hossegor.

Pour insertion, le Notaire
L23AL01820



NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paul-Mathieu CHABANNES, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTAIRE NOUVELLE VAGUE», titulaire d'un Office Notarial à Soorts-Hossegor (40150), hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, le 30 mars 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 6 avril 2023, dossier 2023 00019882 référence 4004P01 2023 N 00490, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Stéphane Jean-Christophe **LEDUC**, entrepreneur individuel (RCS Dax 394 931 281), demeurant à Léon (40550) 2747 avenue de l'Océan Village sous les Pins.

Né à Pau (64000) le 29 juillet 1972.

Divorcé de Madame Maria do Ceu TEIXEIRA suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de Tarbes (65000) le 30 janvier 1996, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

A la Société dénommée **MOANA**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est à Léon (40550), 2747 avenue de l'Océan, identifiée au SIREN sous le numéro 949 633 416 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Désignation du fonds : fonds de commerce de «Alimentation générale et presse» sis à Léon (40550), Village sous les Pins, 2747 avenue de l'Océan, connu sous le nom commercial VIVAL.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 30 mars 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre vingt mille euros (80.000,00 EUR), s'appliquant ainsi :

- Aux éléments incorporels pour quarante mille quatre cent soixante-dix euros (48.470,00 EUR)

- Au matériel pour trente et un mille cinq cent trente euros (31.530,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Me CHABANNES 27 Rue de Mathiou 40150 Soorts-Hossegor.

Pour insertion, le Notaire
L23AL01821



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

DOS SANTOS GARAGE DU MARSAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1630 avenue d'Aquitaine
40190 VILLENEUVE DE MARSAN
RCS MONT DE MARSAN N° 949 510 192

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte en date du 31.03.2023, enregistré au SPFE de Mont de Marsan le 31/03/2023 dossier n° 2023 00018986 réf 4004P01 2023 A 00629 la SARL GARAGE DU MARSAN dont le siège social est fixé à VILLENEUVE DE MARSAN 40190 1630 Avenue d'Aquitaine, immatriculée auprès du RCS de Mont de Marsan sous le numéro 801 143 942, a été vendue à la SARL DOS SANTOS GARAGE DU MARSAN, au capital social de 10 000 euros, ayant son siège social 1630 avenue d'Aquitaine 40190 VILLENEUVE DE MARSAN, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le n° 949 510 192, un fonds de commerce de garage auto mécanique, carrosserie tôlerie peinture achat vente de véhicules neufs et d'occasion mécanique et électrique sis à VILLENEUVE DE MARSAN (40190) 1630 avenue d'Aquitaine lui appartenant et identifiée à L'INSEE sous le numéro SIRET 801 143 942 00010, CODE APE 45.20 A moyennant le prix de 261 000 euros. La prise de possession et le transfert de propriété sont fixés au 31.03.2023 minuit.

Pour la réception des oppositions et leur validité dans les formes légales dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, domicile est élu au cabinet d'avocat de la SELARL E. BRETHES sis à SAINT SEVER (40500) 9 rue du Tribunal prise en la personne de Maître Elisabeth BRETHES.

Pour avis
L23AL01860



AVIS DE CESSIION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi par voie électronique en date du 27/03/2023 enregistré au SPFE de MONT DE MARSAN, le 12/04/2023 référence 4004P01 2023 A 00712.

La Société **PAMPALAND**, SARL au capital de 2 000 €, dont le siège social est à SAINTE EULALIE EN BORN (40200) 80 avenue du Born, RCS MONT DE MARSAN 893756726,

A vendu à la société **SOANNA**, SARL au capital de 5 000 €, dont le siège social est à SAINTE EULALIE EN BORN (40200), 80 avenue du Born, RCS MONT DE MARSAN 8949561419.

Un fonds de commerce de restauration traditionnelle (sur place, à emporter, à livrer) traiteur, exploité, connu sous l'enseigne « LA PAMPA » exploité à SAINTE EULALIE EN BORN (40200), 80 avenue du Born,

Pour un prix de cession de 125 500 €, se décomposant comme suit :

- éléments incorporels : 81 317 euros
- éléments corporels : 44 183 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 24/03/2023.

Pour la réception des oppositions, domicile est élu au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance chez Maître Hélène DOMENGE-JUNCA, à AIRE SUR L'ADOUR (40800) 3 rue de Prat.
L23AL01870



SCP Olivier DARMILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

Suivant acte reçu par Maître Charlotte SANS, le cinq avril deux mille vingt-trois enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 7 avril 2023 Dossier 2023 20014 référence 2023 N 00498.

La Société dénommée **SARL CONCIERGERIE LANDES NATURE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Léon (40550 Landes) 173b Avenue du Marensin identifiée sous le numéro SIREN 910 944 933 RCS Dax.

A cédé à :

La Société dénommée **DOMANEA**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.200,00 € ayant son siège social à Ciboure (64500 Pyrénées-Atlantiques) 33 Avenue Oihan Aldé identifiée sous le numéro SIREN 948 780 408 RCS Bayonne.

Un fonds de commerce de services de conciergerie privée à destination des particuliers connu sous le nom de CONCIERGERIE LANDES NATURE situé et exploité à Léon (40550), 173b Avenue du Marensin.

Prix : dix huit mille euros (18.000,00 €) s'appliquant savoir :

- Aux éléments incorporels pour onze mille euros (11.000,00 €)

- Aux éléments corporels pour sept mille euros (7.000,00 €)

Prise de possession à compter du 1^{er} Avril 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DUCASSE, notaire à Soustons, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion, Me SANS
L23AL01872

REGIMES MATRIMONIAUX



PERSPECTIVES NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BORIE DISSEZ, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 6 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : Monsieur Raymond Guy Léo **BOYES**, ouvrier agricole, et Madame Marie Jacqueline Elyette **MAURIAC**, retraitée, demeurant ensemble à ARSAGUES (40330) 66 route de Tilh. Monsieur est né à CAUDECOSTE (47220) le 20 mars 1944, Madame est née à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) le 4 janvier 1945. Mariés à la mairie de PUYOO (64270) le 7 septembre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L23AL01815



SARL Laure LARRAN
Olivier MAYSONNAVE et
Hélène MOUNAIX
Notaires associés
168 route de Bayonne
Peyrehorade (Landes)

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, Notaire à Peyrehorade, 168 route de Bayonne, le 11 avril 2023, Monsieur Diego **SAEZ** et Madame Marie France **DUCLOS**, demeurant à BIAUDOS (40390) 475 route du Bourg, mariés à la mairie de BIAUDOS (40390), le 1 mai 1971, initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial en y adjoignant une clause de mise en communauté et une clause de préciput en faveur du survivant des conjoints.

Les oppositions sont à adresser dans les trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Céline RIGAL-SABOURAULT, notaire à Peyrehorade (40300), 168 route de Bayonne.

Pour avis
L23AL01863

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 58 45 03 03

contact@annonces-landaises.com



SCP Olivier DARMALLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Olivier DARMALLACQ, notaire à Soustons en date du 12 Avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SÉPARATION DE BIENS par Monsieur Paul Henri Georges DOLLÉ, retraité et Madame Christine LABEQUE, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Tosse (40230) 650 route du Haut de Tosse,

Mariés à la mairie de Tosse (40230) le 24 février 1990 sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Albert LAFARGUE notaire à 40140 Soustons (Landes) le 7 février 1990.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître DARMALLACQ, BP 37, 40141 Soustons.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour avis, Me Olivier DARMALLACQ
L23AL01909

AUTRES ANNONCES



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 1993, Monsieur Henri Jean Célestin MÉLINE, en son vivant retraité, demeurant à POMAREZ (40360) 875 route des Pyrénées EHPAD Bernède. Né à LE CAIRE, (EGYPTE) le 14 février 1928. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à DAX (40100) (FRANCE), le 30 novembre 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique POURTAU, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 31 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire char-

gé du règlement de la succession : Maître Véronique POURTAU, notaire à HAGETMAU, référence CRPCEN : 40039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DAX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L23AL01825



Me André
BAUDOIN-MALRIC
Notaire à Mont-de-Marsan

AVIS DE DÉPÔT DE TESTAMENT AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1^{er} juillet 2016

Mme Oriandina Ida GALLO, née à BORGORICCO, le 16 janvier 1938, demeurant à Lucbardez-et-Bargue (40090), Les Ormeaux, 95 route du Caloy, veuve de M. Hubert Julien LARRIEU, décédée à Mont-de-Marsan, le 19 mars 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et dépôt suivant acte reçu par Maître Audrey BAUDOIN-MALRIC, notaire salarié, à Mont-de-Marsan, le 11 avril 2023.

Opposition à l'exercice de ces droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître André BAUDOIN MALRIC, notaire à Mont-de-Marsan (40004), 266 rue Paul Lacôme, CRPCEN : 40001, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Mont-de-Marsan de l'expédition du procès-verbal de description et dépôt du testament et copie de ce testament.
L23AL01856

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mars 2023)

SARL PARADISE DRINKS, 1326 Route de Hontanx le Pouy, 40190 Bourdalat, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 829 613 470. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
2023_4002_372

SARL HAIR AND BARBER FACTORY, 17 Place du Tour du Sol 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 843 852 377. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
2023_4002_374

SARL CRYOFLOW, 2 Rue Saint-Jean d'Août 40000 Mont-de-Marsan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 852 408 616. Entretien corporel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue du 49^{ème} 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
2023_4002_375

SAS SIA, 108 Allée Maharia 40090 Saint-Avit, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 892 223 421. Commerce de gros (commerce interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à déclarer, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
2023_4002_376

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 31 mars 2023)

SARL DOCAUTO-MPLTP, 196 BIS Rue Forestière 40600 Biscarrosse, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 878 370 584. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2022, désignant mandataire judiciaire SELARL EKIP, prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis, place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.
2023_4002_373

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 31 mars 2023)

SAS MICROMEGAS MICROBRASERIE, 26 Avenue du Général de Gaulle 40500 Saint-Sever, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 827 627 944. Fabrication de bière. Jugement arrêtant le plan de cession.
2023_4002_371

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 31 mars 2023)

SARL SHADOWART, 39 Avenue de Bordeaux 40200 Mimizan, RCS Greffe de Mont-de-Marsan 900 418 260. Autres services personnels n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2023_4002_377

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DAX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 avril 2023)

SARL S.T.E.C 40, 509 Route d'Orist 40180 Siest, RCS Greffe de Dax 810 270 645. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur EKIP en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.
2023_4001_435

LES ANNONCES
LANDAISES



SE CHARGENT DE LA PUBLICATION
DES APPELS D'OFFRES &
DES AVIS D'ENQUÊTES

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

SARL LA PISCINE LANDAISE, 2 Rue de Barrasquitt, Zone Artisanale les Deux Pins, 40130 Capbreton, RCS Greffe de Dax 917 920 118. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_436

SAS LEPO, Ancienne Gare 40660 Messanges, RCS Greffe de Dax 909 449 670. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_437

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 12 avril 2023)

SAS NSN, 8 Résidence les Ortolans, Allée de la Chapelle 40150 Soorts-Hossegor, RCS Greffe de Dax 531 153 716. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant mandataire judiciaire SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49^{ème} RI, BP 8278, 64182 Bayonne Cedex. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_433

BRODIN Bruno, Philippe, Rémy, 285 avenue Albert Poisson 40370 Riondes-Landes, RCS Greffe de Dax 352 149 645. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire article L 681-1, désignant mandataire judiciaire SELARL MJPA prise en la personne de Me ABBADIE Philippine, Marie, Catherine 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du Code de commerce.

2023_4001_434

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES ET DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 07 avril 2023)

SARL FLON, 6 Avenue de la Gare 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 417 799 228. Hôtels et hébergement similaire. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du Code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4001_423

SARL MARIE ET CECILE LES FEES LOCALES, 67 Avenue Abel Guichemerre 40150 Soorts-Hossegor, RCS Greffe de Dax 901 578 674. Commerce d'alimentation générale. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du Code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4001_424

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 avril 2023)

SAS LE GARAGE 40, 151 Avenue Saint Vincent de Paul 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 882 022 890. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur EKIP en la personne de Me François LEGRAND 6 place Saint-Vincent, BP 20085, 40102 Dax.

2023_4001_444

CLÔTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF

(Jugement du 12 avril 2023)

NGUYEN THIA HAI François Marie, 3 rue du Pourguedeuil 40130 Capbreton, RM 481 212 199. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023_4001_442

FAUVERGUE Ludovic Marc, 1310 Route du Cap de la Lanne 40140 Azur, RCS Greffe de Dax 510 671 761. Services d'aménagement paysager. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

2023_4001_443

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 12 avril 2023)

SAS BOUCHERIE BOUCHEZ (BB), 1 Rue du Commandant d'Olce 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 832 089 544. Transformation et conservation de la viande de boucherie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_425

SARL AUBERGE DE L'ABBAYE, Place de L'Eglise 40300 Sorde-l'Abbaye, RCS Greffe de Dax 478 299 829. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_426

GERARD (nom d'usage YVART) Estelle Madeleine Yvette, 121 Rue des Pèlerins 40990 Saint-Vincent-de-Paul, RCS Greffe de Dax 524 188 745. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_427

SAS N.SAUVAGE, Résidence le Grand Pavois, Quai de la Pêcherie 40130 Capbreton, RCS Greffe de Dax 851 312 009. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_428

VALDES David Pierre exerçant en la forme d'une entreprise individuelle, 242 rue de l'Arriou 40300 Peyrehorade, RM 801 257 585. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_429

SARL RESIN-LANDES, 148 Route de Seignosse 40150 Angresse, RCS Greffe de Dax 534 281 050. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_430

SARL TERRES TAURINES, 2 Rue des Bouchonniers 40480 Vieux-Boucau les-Bains, RCS Greffe de Dax 480 389 600. Edition de journaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_431

SARL LOUGONA, 324 Chemin de Cantine, Résidence l'Aerial Appartement 204, 40440 Ondres, RCS Greffe de Dax 882 642 796. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_432

SAS CENTRAL CLUB, Cours Julia Augusta, Angle du Cours Pasteur 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 813 760 360. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_438

SARL EXP GAME, 35 Rue Léo Lapeyre 40300 Peyrehorade, RCS Greffe de Dax 852 311 992. Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_439

SARL OKA SUSHI, 48 Avenue Georges Clemenceau 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 899 133 524. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_440

REJEB Anwar, 148 avenue Jean Jaurès 40220 Tarnos, RM 450 318 969. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_441

SASU SAS DOMAINE DU PIGNADA, 2 Rue des Prairies 40100 Dax, RCS Greffe de Dax 449 557 420. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire spécialisé divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4001_445

LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES SAMEDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 390,28	2,3%	14,2%	12,7%	7 390,28	6 594,57	France
SBF 120	5 633,98	1,9%	13,3%	10,8%	5 649,72	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 333,29	2,5%	14,2%	12,9%	4 333,29	3 856,09	Europe
S&P 500	4 110,66	6,4%	7,1%	-6,8%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 980,11	9,7%	18,7%	-7,2%	13 181,35	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 785,72	0,5%	4,5%	2,2%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	15 655,17	1,5%	12,4%	10,3%	15 655,17	14 069,26	Allemagne
SMI	11 265,30	4,6%	5,0%	-10,1%	11 435,99	10 516,40	Suisse
NIKKEI	27 923,37	-0,8%	7,0%	4,1%	28 623,15	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 313,57	2,6%	7,3%	4,6%	3 328,39	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	14,15	-0,2%	4,5%	7,2%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-45,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,40	-15,0%	-25,1%	41,7%	4,58	3,40	0,9%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,20	6,8%	93,3%	56,0%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	11,1%	-16,7%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	478,00	-0,8%	0,8%	5,8%	490,00	458,00	6,9%
EAUX DE ROYAN	78,00	-5,5%	-5,5%	-14,3%	83,00	76,50	8,0%
EUROPLASMA	0,69	-58,4%	-0,9%	-99,8%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	0,99	-34,0%	-35,0%	-64,4%	1,66	0,99	-
GASCOGNE	4,09	-0,7%	-8,5%	15,9%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	6,06	-10,2%	25,2%	-36,2%	7,12	4,95	1,0%
GPE PAROT (AUTO)	2,10	6,6%	-1,9%	-4,5%	2,21	1,79	-
HYDROGENE DE FRANCE	16,98	-16,4%	-18,8%	-45,6%	22,70	16,98	-
HUNYVERS	12,85	-9,5%	8,4%	5,6%	14,85	11,90	-
I.CERAM	9,45	-4,0%	-7,4%	-9,6%	13,95	8,40	-
I2S	6,45	4,9%	5,7%	15,2%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,66	1,7%	43,0%	-21,5%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,26	47,9%	56,7%	-1,5%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	2,93	23,9%	90,3%	23,6%	3,13	1,47	-
LECTRA	35,60	4,9%	1,1%	-14,2%	40,70	33,55	1,3%
LEGRAND	80,42	-6,6%	7,5%	-2,2%	89,52	75,22	2,4%
MULTIMICROCLOUD	0,35	0,0%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	67,1%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	13,65	-11,7%	-2,5%	0,0%	15,50	12,85	2,2%
POUJOLAT	24,00	-15,5%	-13,7%	20,8%	32,60	22,90	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,07	5,6%	23,3%	-11,5%	4,26	3,40	-
VALBIOTIS	3,93	-5,5%	9,2%	-41,0%	4,44	3,59	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

DAX & TERRA NOUVEAUTÉ COSMÉTIQUE

Bien des villes thermales sont également connues pour leurs crèmes de jour. Dax qui n'en avait plus, vient de sortir une nouvelle gamme de produits pour les curistes et les gens d'ici ou d'ailleurs, avec le laboratoire landais Art & Cos.

Par Julie DUCOURAU

Au cœur de la plus grande agglomération thermale de France, la cité dacquoise gallo-romaine aux eaux chaudes naturelles, a déjà tenté de se lancer dans les produits cosmétiques, sans grand succès jusqu'ici. Après deux ans de travail, de recherche et développement, de tests de qualité, de texture et de parfums, Dax & Terra se donne pour mission de se développer à long terme sur ce marché très concurrentiel, avec huit produits créés en lien avec la régie des eaux du Grand Dax et le laboratoire Art & Cos, basé à Amou.

CATAPLASME À BASE DE BOUE THERMALE

Vichy, Évian, Avène ou encore La Roche-Posay... « Presque toutes les villes thermales ont une gamme de soins. La ville de Dax a donc voulu créer, de A à Z, ses crèmes de jour, baume de massage, gel jambes légères, ou spray nettoyant, avec la volonté de travailler le plus possible des produits naturels et locaux, explique Martine Dedieu, adjointe au maire au thermalisme. Les



établissements thermaux étaient en demande d'une marque qui identifie le territoire pour des curistes qui aiment ramener chez eux des produits leur rappelant les bienfaits de leur cure, avec les vertus antioxydantes et régénérantes de l'eau et la boue thermales. » Le cataplasme, justement à base de boue thermale Terdax, née d'une lente maturation du limon de l'Adour et des eaux chaudes, est la grande nouveauté avec son « effet chauffant et apaisant sur la peau ».

BIENTÔT UNE BOUTIQUE EN LIGNE

Dévoilée en avant-première au salon des Thermalies mi-janvier au Carrousel du Louvre à Paris sur le stand de l'office intercommunal de tourisme et du thermalisme (OITT), la gamme qui se veut « moderne avec son packaging frais aux graphismes très végétaux », est pour l'instant disponible à l'OITT de la ville, et bientôt dans la plupart des établissements thermaux locaux, ainsi que dans des pharmacies des Landes. Une boutique en ligne sera prochainement ouverte sur le site déjà actif www.daxeterra.com.

